Romagnat

+ clermont auvergne métropole

Cérémonie de Jumelage • Romagnat - Salles

Vendredi 26 mai 2017
Salon d'Honneur Mairie de Romagnat

Bulletin municipal
N°95
Septembre 2017

ÉDITORIAL

Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

RYTHMES SCOLAIRES

Eh oui, la rentrée est déjà là avec la reprise des habitudes et les changements de début d'année scolaire.
A Romagnat, nous avons décidé de maintenir la semaine des quatre jours et demi même si la loi permet de passer à 4 jours. Nous allons nous donner cette année pour échanger avec les enseignants, les parents et le personnel afin d'affiner l'organisation du temps scolaire et de trancher à l'issue de cette année de concertation.

POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉALISATION DE PROJETS

Comme je vous l'avais indiqué, de nombreux projets sont en train de passer du stade d'étude à la phase de réalisation.
Le permis de construire de la résidence adaptée pour personnes âgées comprenant 22 logements a été déposé et les travaux devraient démarrer après l'instruction du dossier.
La réunion publique sur l'aménagement de la place François Mitterrand s'est tenue début juillet, le démarrage des travaux aura lieu en 2018.
L'aménagement de l'ancienne conciergerie en lieu d'animation va démarrer à l'automne pour se terminer au printemps 2018.
La réalisation d'un réfectoire pour l'école Boris Vian ainsi qu'une salle d'activité se sont terminées en juillet 2017 pour une utilisation en ce début de rentrée scolaire.

SAISON CULTURELLE

Cette année encore, nous vous proposons une saison culturelle de grande qualité. La saison démarrera cette année le 30 septembre prochain par un « récital de chansons… avec risques de dérapages clownesques » à la Salle André Raynoird. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux différents moments proposés. Je vous remercie pour votre fidélité et je compte sur vous pour vous retrouver nombreux cette année encore.
Le week-end du 6 au 8 octobre prochain, se tiendra à Clermont-Ferrand et sur une partie du territoire communautaire le projet « Effervescences ». Les manifestations prévues sur le territoire communautaire permettront de faire surgir l'art dans la ville.
Ce projet se veut être une grande fête qui proposera à tous les habitants du territoire de participer.

CENTRE SOCIAL

Vous trouverez également dans ce bulletin la plaquette des activités organisées par le centre social. Vous êtes aussi de plus en plus nombreux à participer aux différents ateliers. Des activités nouvelles vous sont également proposées cette année comme des ateliers artistiques et plusieurs sorties culturelles. Au travers de ces activités, il s'agit également de promouvoir le lien social. Cette nouvelle saison sera également marquée par la mise en œuvre des premières actions du nouveau projet social 2017/2020.

PASSAGE EN MÉTROPOLE

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 30 juin dernier, a approuvé la transformation de la communauté urbaine en métropole. Notre conseil municipal du 21 septembre prochain aura à se prononcer sur cette transformation.
Cette nouvelle étape de notre vie institutionnelle ne nécessitera qu'un transfert marginal de compétence entre quelques communes et la future Métropole. Par contre, cette transformation implique le transfert de plusieurs compétences départementales. Il s'agit du Fonds de Solidarité Logement, du Fonds d'Aide aux Jeunes, la Prévention spécialisée ainsi que la voirie départementale.
La transformation en communauté urbaine, puis en métropole institutionnelle est le fruit d'un long travail et d'un engagement des élus dans une gouvernance partagée. Ce processus souligne fortement l'action conjointe des Maires des 21 communes pour l'intérêt général des populations et du territoire.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.
Bonne lecture

Laurent BRUNMUROL
Maire de Romagnat
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

Directeur de la Publication :
Laurent Brunmurol, Maire

Coordination :
Isabelle Buguellou-Philippon

Comité de lecture :
Laurent Brunmurol
Isabelle Buguellou-Philippon
Marie-Hélène Dauplat
Chantal Lelièvre
Marion Libert
François Ritrovato
Anne-Marie Laydier

Mise en page et impression :
SIC Impression
7, rue Joseph Desaymard
ZAC La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires

En couverture :
Cérémonie
de Jumelage

STÉPHANE FAURE

Stéphane Faure nous a quittés le 17 juin dernier après un combat de plusieurs années contre la maladie.

Élu en 2014 sur la liste de la majorité municipale pour représenter la voix de Opme au sein du conseil municipal, il apporte ses compétences et mène son action avec rigueur et sérieux.

Investi dans la vie de l'école, il est représentant des parents d'élèves de l'école Louise Michel. Lorsque sa santé le lui permet, il est toujours disponible pour accompagner les enseignants lors des sorties scolaires.

L'ensemble du conseil municipal adresse à Delphine, Corentin et Gaëtan ses pensées de soutien et de courage.

Merci Stéphane pour ton engagement.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 2
EN BREF 4
CCAS 8
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT 12
ÉDUCATION / JEUNESSE 14
MOMENTS FORTS 19
CULTURE / MOMENTS FORTS 20
CITOYENNETÉ 23
ETAT-CIVIL 27
TRAVAUX / URBANISME 28
INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES 33
INFORMATIONS MUNICIPALES 37
SÉCURITÉ 38
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS 40
LIBRE EXPRESSION 58

CONSEIL MUNICIPAL
Maire : Laurent Brunmurol
1ère adjointe : Chantal Lelièvre
2e adjoint : Jacques Lardans
3e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert
4e adjoint : Bertrand Zanna
5e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso
6e adjoint : Jacques Schneider
7e adjoint : Isabelle Buguellou
8e adjoint : Philippe Ceyssat
Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Dominique Blanc, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse
Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

PEFC 10-31-2211 Certifié PEFC pefc-france.org
IMPRIM'VERT

REMISE DES DICTIONNAIRES

Les jeunes ont répondu « Présent » en grand nombre à la Cérémonie de remise des dictionnaires organisée par la Municipalité de Romagnat. En présence de plusieurs élus, le Maire Laurent Brunmurol et Anna Di Tommaso ont remis aux enfants des écoles Boris Vian, Louise Michel, Jacques Prévert et du CMI un dictionnaire d'anglais pour leur passage en 6ème. Une ambiance de vacances régnait déjà lors du goûter qui a suivi, préparé par Chantal Lelièvre.

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Pour le 4ème trimestre de l'année 2017 les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie :

- samedi 23 septembre 2017 à Pérignat-lès-Sarlième
- samedi 21 octobre 2017 à Romagnat
- samedi 18 novembre 2017 à Aubière

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces 3 permanences, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au :
04 73 79 11 02

RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'ensemble du conseil municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu sur Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 25 novembre 2017 à 11 h en Mairie.

COUPON REPONSE – Réunion d'accueil des nouveaux arrivants

M. Mme : .....

adresse : .....

.....

assistera ☐ n'assistera pas ☐

à la réunion d'accueil du 25 novembre

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : .....

à retourner à l'Hôtel-de-Ville Festivités avant le 17 novembre 2017

COUP DE CHAPEAU : 60 ANS DE MARIAGE

Le premier week-end de juillet a permis à cette grande famille de mettre à l'honneur Guy et Marie pour fêter leurs noces de diamant.
En effet, M. et Mme Andanson ont habité Romagnat de 1963 à 1999, et bien que partis à Aubière, ils ont choisi de revenir dans notre commune et son église pour partager cette fête avec les amis et leur famille.
Comme l'illustre cette photo la descendance est nombreuse.
De leur union, célébrée le 29 juin 1957 à Notre Dame du Port à Clermont-Ferrand, sont nés 6 enfants, puis 17 petits-enfants et déjà 4 arrière petits-enfants.
Que les années futures leur réservent encore joie et bonheur entourés de tous.

POMPIERS

Précisez bien votre adresse…

Pour les Pompiers, SAMU, SOS Médecins, et tout autre service d'urgence que vous contactez depuis votre domicile.
En effet, des noms de rues sont identiques à Opme, Saulzet, Romagnat, Clémensat, et si vous ne mentionnez pas exactement votre localisation, il y a risque de retard à la prise en charge de votre urgence…
Alors soyez précis lors de vos appels !
Pompiers : 17 ou 112

DON DU SANG, UN GESTE QUI SAUVE

VOUS / LES VOTRES / NOUS TOUS

Votre famille, vos amis, vos voisins,

**Un jour peut-être,
vous aurez besoin de sang
pour guérir ou pour survivre.
Alors, celui qui a donné son sang
vous redonnera la vie**

FAITES COMME LUI

SALON DU LIVRE DE ROMAGNAT

Pour sa 3ème édition, le Salon du Livre de Romagnat « Les Feuilles d'Automne » se déroulera **le dimanche 26 novembre 2017.**

Après Saulzet-le-Chaud en 2015, Opme en 2016, cette rencontre pour 2017, se fera à la verrière de la salle Raynoird de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Une vingtaine d'auteurs, ainsi que plusieurs exposants sont attendus pour cette rencontre littéraire autour de Serge Camaille, co-organisateur de cette manifestation.
L'espace buvette sera assuré par l'Association des Jeunes de Romagnat.

TRANSFERT DE L'ENREGISTREMENT DU PACS VERS L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

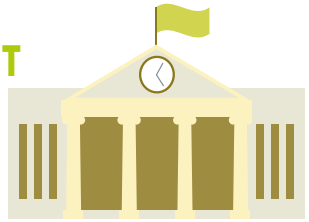

C'est la loi n° 2016-1547 de modernisation de la justice du XXIème siècle qui transfère aux communes de nouvelles compétences jusqu'ici assumées par les tribunaux.
A compter du 1er novembre 2017, toute la procédure des Pactes Civils de Solidarité sera transférée en Mairie. C'est l'officier de l'état civil du lieu de la résidence commune des futurs partenaires qui sera compétent pour enregistrer les déclarations, les modifications et les dissolutions de PACS.
Il est à noter que la conclusion, la modification ou la dissolution d'un PACS, devant notaire fera l'objet d'une mention apposée par l'officier d'état civil communal, en marge de l'acte de naissance de chaque partenaire.
Pour info : en 2015 plus de 188 900 PACS ont été conclus devant les Tribunaux de France dont 16 % devant notaire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE.... JUSQU'AU BOUT DES ROUES

Vous les verrez mais vous ne les entendrez pas ou peu : la commune vient de doter les ateliers municipaux de 2 véhicules électriques et poursuit son fort engagement dans l'Ecologie et la Transition Energétique.

COLLECTEUR D'IMAGES, DE PAROLES ET D'HISTOIRES...

Depuis la fin du XIXe siècle, de nombreuses cartes postales sur Romagnat ont été éditées, sans compter ce qu'on appelle les « cartes photos » (photos d'un groupe, ou d'une manifestation, par exemple, au dos desquelles on imprimait « carte postale »).
Il y a quelques mois, une Romagnatoise a fait parvenir à l'hôtel de ville la photo d'un groupe de trompes de chasses prise devant une des façades du château.
Certains d'entre vous reconnaîtront sans doute un père, un oncle, un grand-père. N'hésitez pas à nous faire partager cette information et mieux encore, un petit morceau d'histoire, une anecdote dont vous êtes peut-être le dernier témoin.
Afin d'alimenter cette rubrique, nous proposons à chacun d'entre vous de poursuivre la démarche en nous faisant parvenir d'autres images, d'autres témoignages anciens ou plus récents (jusqu'aux années 80) que nous nous efforcerons de publier à l'occasion de la sortie de chaque bulletin municipal.

ET SI ON ESSAYAIT ?

Excellente idée : c'est bon pour les jambes, les fessiers, le cœur, la capacité pulmonaire et l'intérieur de la tête, mais oui, en effet les neurones sont eux aussi aérés, vous verrez !
Et puis c'est silencieux, qualité bienvenue dans notre environnement habituel, sans évacuation polluante non plus (mais gare à bien signaler notre présence quand on rencontre les bipèdes !) **Alors, essayons le vélo à assitance électrique.** Bien sûr que ça a un coût… mais avec l'aide de l'Etat* et les économies d'essence, de parking, nous finirons par rentrer dans nos frais…
Enfin inutile d'être grande sportive/grand sportif ce qui est un avantage considérable par exemple quand on prend sa retraite…
Alors bonne route à toutes et tous !!

Et en circulant, pensez à avoir sur vous pièce d'identité, casque et gilet fluo, eau, un peu d'argent et antivol si besoin… et surtout si nous restons automobilistes, apprenons à partager les routes !!!

***décret n°2017-196 du 16/02/2017 – 20 % du prix à concurrence de 200 € maximum -**

RÉSIDENCE ADAPTÉE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

En raison du vieillissement de la population, la Municipalité a souhaité répondre à un besoin de logements adaptés aux seniors ou aux personnes handicapées.
Cette résidence, qui comportera 22 logements, se situera sur un terrain rue Henri Dunant et sera destinée aux personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie (GIR 6 et 5) ou en situation d'isolement.
Ce projet est mené par la Municipalité en collaboration avec l'OPHIS qui en sera le gestionnaire.
Le projet social est porté par le CCAS afin de coordonner les services à la personne en fonction des différents besoins de chacun. Des animations pour tous les seniors seront proposées dans un local dédié.

APRÈS-MIDI « THÉ DANSANT »

Organisée par le CCAS le 14 Mai dernier.

LE CENTRE SOCIAL DE ROMAGNAT A UN NOM : LA TREILLE

De février à mai 2017 les adhérents ont été mobilisés afin de dénommer le Centre Social pour qu'il soit mieux identifié par les Romagnatois et ainsi assurer une meilleure visibilité des activités proposées.
Les adhérents ont été invités à faire des propositions de nom. Un jury composé d'adhérents volontaires a sélectionné parmi 80 noms potentiels déposés dans l'urne, 3 noms qui ont été soumis au vote pour le choix final : Les Fontaines, La Treille, La Maison des Générations.
Avec 50 % des voix des 112 votants, « La Treille » l'emporte largement devant « La Maison des générations » 25 % et « Les Fontaines » 23,2 % (0.9 % blancs, 0.9 % nuls)

EXPOSITION DE L'ACTIVITÉ ARTS CRÉATIFS

Du 20 au 24 juin l'atelier arts créatifs du Centre Social a exposé ses créations à la Galerie du Parc, une exposition colorée et moderne à l'initiative de Mme Chauzu, intervenante bénévole qui anime cet atelier. Le vernissage du lundi 19 juin a rassemblé de nombreux visiteurs autour des 14 créatrices.
Une réussite pour cette première exposition à laquelle de nombreux curieux se sont rendus toute la semaine.
L'atelier **Arts Créatifs** se réuni tous les vendredis **de 14h à 16h au Centre Social « La Treille » rue des Fours à Chaux.**

VOYAGE DU CENTRE SOCIAL « CHOCOLATS ET CROISIÈRE EN FOREZ »

Ce mardi 20 juin 2017 a eu lieu la sortie annuelle des plus de 65 ans de la commune sous le soleil et la chaleur. 110 personnes sont parties passer la journée dans la Loire. Au programme : visite de la chocolaterie réputée du « Chocolat des Princes » à La Tour-en-Jarez avec dégustation, visite commentée en bus de la ville de Saint-Etienne, déjeuner en bord de Loire avec au menu des spécialités locales, visite commentée des Gorges de la Loire sur une péniche, afin de découvrir leurs nombreuses richesses avant de prendre la route du retour.
Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle destination !

CENTRE SOCIAL « LA TREILLE »

Après la validation de son nouveau projet social 2017-2020 par la caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme au mois de mars 2017, le Centre social de Romagnat entame une nouvelle saison en proposant un programme d'activités variées essentiellement animées par des bénévoles.
Plusieurs **nouveautés** sont à découvrir dès la rentrée 2017 :

POUR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS OU GRANDS-PARENTS :

L'activité loisirs familles : Des ateliers thématiques pour partager un moment et découvrir différents types d'activité pendant les petites vacances scolaires.

POUR LES ADULTES :

- **L'activité « Rencontre et échanges » :** Un programme d'animations régulières sur des thématiques variées (musique baroque, voyage au Népal, la douleur chez l'animal...) pour favoriser les rencontres et permettre aux participants de s'informer et de s'instruire. Le programme est élaboré par les adhérents. Ces rencontres se dérouleront chaque **2ème mardi du mois à 18h** dans l'esprit de l'ancienne activité Pech Mel qui manquait à de nombreux adhérents du Centre Social.
- **Des sorties culturelles :** une sortie en petit groupe et accompagnée par trimestre sur le territoire communal et de l'agglomération clermontoise : Rendez-vous du Carnet de voyages, Festival de l'humour, visite guidée de l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand.
- **Les ateliers « Délices trigonométriques » :** Il s'agit de séances ludiques pour faire un tour presque complet des applications de la trigonométrie au moyen d'expériences, de programmes informatiques et du développement historique des idées. Comment s'est-elle mise en place à travers l'histoire ? Comment l'utilise-t-on de nos jours ?

POUR LES SENIORS (À PARTIR DE 60 ANS) :

- **La projet Atout âge - Corps, mémoire, partage et transmission :** Il s'agit de la mise en place de 3 ateliers artistiques de 9 séances dans le cadre d'un projet financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Puy-de-Dôme.

- **Atelier « de la tête aux pieds »** animé par une artiste peintre et intervenante en arts plastiques, diplômée de l'École supérieure des Arts et Médias de Caen.
- Apprendre à dessiner un personnage (proportions, autoportrait, portrait)
- La création comme ouverture de soi-même : autonomie, implication, réalisation de soi, révélation.
- La création pour aller vers l'autre : favoriser le lien et les échanges.
- Réaliser une exposition

Les Mardis de 14h à 16h - à partir du 19 septembre

- **Atelier « danses actuelles »** animé par des danseurs et chorégraphes de la compagnie Freeing :
- Découverte de la danse, initiation, apprentissage de mouvements simples en lien avec la musique,
- Découverte des danses actuelles et de leurs différents aspects,
- Travail de la mémoire par la chorégraphie,
- Travail d'écoute et de ressenti de la musique.

Les Mercredis de 15h à 16h30 - à partir du 20 septembre

- **Atelier « Au fil du temps »** animé par une graphiste et maquettiste PAO :
- Réaliser un carnet de vie (carnet de voyage),
- Création personnelle ou collective sur la base de la mémoire,
- Exprimer avec des techniques mixtes (dessin, calligraphie, collages, travail sur le rendu graphique et les couleurs) les souvenirs agréables de votre vie,
- La création pour la transmission : tisser un lien vers l'autre pour transmettre une partie de son histoire,
- Mise en place d'une exposition.

Les Jeudis de 16h30 à 18h30 - à partir du 21 septembre

Informations complémentaire et inscriptions
au Centre Social «La Treille » – 3 rue des Fours à Chaux
centresocial@ville-romagnat.fr – 04 73 62 63 00.

Afin de faire découvrir l'ensemble des activités et des services proposés par le Centre Social, les bénévoles et l'équipe du centre organisent une demi-journée portes ouvertes :

PORTES OUVERTES :
Mercredi 4 octobre à partir de 14h30 :
Renseignements et inscriptions,
découverte des activités, expositions, pot convivial.

MUTUELLE DE VILLAGE

Actuellement, plus de 400 adhérents bénéficient de la complémentaire santé communale et, depuis janvier 2015, les cotisations n'ont pas augmenté.
Parallèlement, les mutuelles ont dû faire face à la hausse sur la taxe des contrats d'assurance qui est passée de 7% à 14% en 2016, puis à la hausse des tarifs médicaux en 2017. Aussi, pour 2018 un ajustement des cotisations est prévu (voir grille tarifaire ci-jointe).
Des permanences permettant d'adhérer et/ou de s'informer se tiendront dans les locaux du Centre Communal d'Action Social, 3 rue des Fours à Chaux :

Le vendredi matin de 10h à 12h du 6 au 27 Octobre.
Ou sur RDV en contactant le 04 73 62 63 00

	VILLAGE 1	VILLAGE 2	VILLAGE 3
HABITANTS DES VILLAGES	Mensuel	Mensuel	Mensuel
Moins de 26 ans	21€	28€	34€
De 26 à 30 ans	30€	36€	43€
De 31 à 40 ans	32€	38€	46€
De 41 à 50 ans	38€	45€	54€
De 51 à 60 ans	47€	55€	66€
De 61 à 70 ans	57€	65€	79€
De 71 à 80 ans	68€	75€	91€
81 ans et plus	73€	80€	96€

LES ANIMATIONS DU CCAS

LE REPAS DES AÎNÉS :

Le repas des aînés pour les Romagnatois de plus de 75 ans aura lieu le samedi 7 octobre 2017, dans le cadre de la semaine bleue, salle André Raynoird. Ce moment festif sera animé par l'orchestre « Les Copains ».

LES BONS D'ACHATS :

Les aînés de la commune de plus de 80 ans pourront à nouveau bénéficier des bons d'achats de Noël offerts par le CCAS d'une valeur de 25€ valables chez les commerçants et restaurateurs de la commune ayant souhaité participer à l'opération.
Ils seront distribués début décembre 2017.

GALETTE DANSANTE :

Cette animation se tiendra Dimanche 21 Janvier 2018 de 14h à 18h salle André Raynoird.

FÊTE DE LA NATURE DU 17 AU 21 MAI

Le programme de la fête de la nature a été très riche et surtout très diversifié.
Il a débuté le 17 mai en fin d'après midi avec la 3éme édition de la sortie « Découverte des orchidées » qui a eu lieu sur la colline de Chomontel, suivi par la journée éco-citoyenne qui commence dès 9h le samedi 20 mai avec les bénévoles de la LPO dans le bourg de Romagnat afin de découvrir les hirondelles de fenêtres et compter les nids.
Il convient de rappeler que les hirondelles de fenêtres sont une espèce protégée et qu'il est interdit de détruire les nids.

À 10h, les jardiniers des Pays d'Auvergne ont proposé le premier Troc'plantes de la commune où de nombreux jardiniers avertis et amateurs sont venus échanger boutures, plants, et graines.

L'après-midi l'opération « Nettoyons notre environnement » a débuté sous le soleil.

Une vingtaine de bénévoles se sont répartis sur plusieurs secteurs de la commune tels que le calvaire, le chemin des caves et les bordures de la Gazelle.

Les jeunes montrent l'exemple :

Trois jeunes éco-citoyennes Iléana, Louane et Olivia ont arpenté la commune afin de collecter les déchets jetés ou tombés.

La fête de la nature s'est achevée dimanche matin avec une sortie « écoute des chants d'oiseau » sur le plateau de Gergovie.

SORTIE « DÉCOUVERTE ORCHIDÉES » DU 17 MAI 2017

Chaque année, on profite de cette sortie pour organiser le comptage des orchidées sur la colline de Chomontel. À partir de 17h30, soleil et chaleur étaient au rendez-vous. Monsieur Geay, Administrateur du Conservatoire Des Espaces Naturels d'Auvergne a présenté le site, accompagné de Madame Riboulet, Présidente de la Société d'Orchidophilie d'Auvergne et de Monsieur Cordonnier qui connaît toutes les petites « herbes » du coin.....
Les participants ont pu bénéficier des explications d'un exploitant agricole à Romagnat, sur ses différentes activités en liaison avec l'élevage de chevaux, en insistant sur leur santé, parfois compromise par des randonneurs qui, pourtant pleins de bonnes intentions, leur donnent du pain :
NE JAMAIS JAMAIS DONNER DU PAIN AUX CHEVAUX ni quoi que ce soit d'autre...leurs propriétaires se chargent de les nourrir de façon adéquate !
Les participants ont arpenté la colline pendant 2 heures pour chercher les orchidées et 9 espèces ont été repérées.
Avant de se quitter, un pot de l'amitié offert par la Municipalité a réuni tous ces passionnés à proximité de la « tonne à Zonzon ».

L'ÉCO-PÂTURAGE POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE... ET UNE NAISSANCE !

La municipalité de Romagnat a choisi cette technique pour la troisième année consécutive. Elle s'inscrit dans une démarche citoyenne respectant au mieux la nature et les hommes tout en améliorant le cadre de vie et le bien être de tout public.
À Romagnat, ce sont les moutons de Jacob et les ânes communs qui tondent les talus pentus aux abords des terrains de sport.
L'éco-pâturage consiste à utiliser des animaux pour entretenir un espace vert. Il a plusieurs avantages : il permet de débroussailler des zones peu accessibles sans machine ni produit phytosanitaire ; il réduit à zéro les déchets de la tonte puisque l'herbe est mangée par les animaux. Il enrichit naturellement les sols grâce aux déjections qui sont d'excellents engrais.
Et... il fait la joie des enfants qui peuvent profiter de leur présence, d'autant plus que cet été est né un joli petit âne sur les coteaux de la Mairie ! C'EST UNE FILLE... ELLE S'APPELLE HAPPY.

LE PROJET DE LA VIGNE ET DU VERGER À CHOMONTEL AVANCE

Au printemps 2017, Chantal Lelièvre 1ère adjointe, s'est rendue sur le site de Chomontel, accompagnée de Monique Chartier conseillère municipale, Sylvain Brugière employé au service des espaces verts, Joseph et Etienne Cournol, restaurateurs / viticulteurs sur la commune, afin d'envisager les premiers travaux agricoles sur les parcelles retenues pour créer la vigne participative et le verger.
Ensuite, ils se sont rendus aux ateliers municipaux où depuis de nombreuses années un ancien pressoir est entreposé. Ce dernier après quelques soins sera exposé sur le parvis de la tonne à « zonzon » dont la rénovation doit se faire à l'automne prochain dans le cadre d'un partenariat avec les élèves de l'EREA de Lattre de Tassigny de Opme.

RALLYE PHOTOS

Un livret ludique est disponible en mairie, sur le site de la ville ainsi qu'à la médiathèque.

Il est destiné aux enfants afin de leur faire découvrir les différentes espèces d'arbres présentes dans le parc municipal Bernard de Tocqueville.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES... À ROMAGNAT

L'arrivée du nouveau gouvernement et d'un nouveau ministre de l'Éducation Nationale a suscité bien des questions et des inquiétudes légitimes lors des derniers conseils d'écoles du mois de Juin.

Comme annoncé, le nouveau décret permettant de revenir à la semaine de 4 jours, est paru au JO du 28 Juin 2017. Pour autant à Romagnat, **la rentrée scolaire 2017/2018 se déroulera sans changement par rapport à 2016/2017. Pour le moment le souhait de la municipalité est de rester sur une organisation à 4 jours ½.**

Le PEDT en cours jusqu'en 2019 a nécessité de nombreuses réunions, des recrutements, des partenariats (associations, bénévoles...) ; nous ne souhaitions pas tout abandonner du jour au lendemain. S'il doit y avoir un retour en arrière, la décision devra être prise au regard des avis des conseils d'école (Enseignants et parents d'élèves) de la CAF et de la DDCS. **De nombreuses interrogations demeurent notamment sur la pérennisation du fonds de soutien,** sans lequel nous ne pourrons pas maintenir l'organisation actuelle.

C'est pourquoi, dès Janvier 2018, un groupe de travail sera constitué afin de réfléchir à l'opportunité de revenir à la semaine de 4 jours pour les écoles de ROMAGNAT. L'adjointe aux affaires scolaires prendra le temps de réunir tous les acteurs du PEDT afin de clarifier la situation et se prononcera avant fin Mai 2018, sur l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018 ou 2019. **L'ensemble des parents d'élèves pourrait être sollicité par le biais d'un questionnaire.** Mais la décision devra être prise en concertation étroite avec les enseignants et le DASEN (Directeur Académiques des Services de l'Éducation Nationale), les élus et les représentants de parents d'élèves.

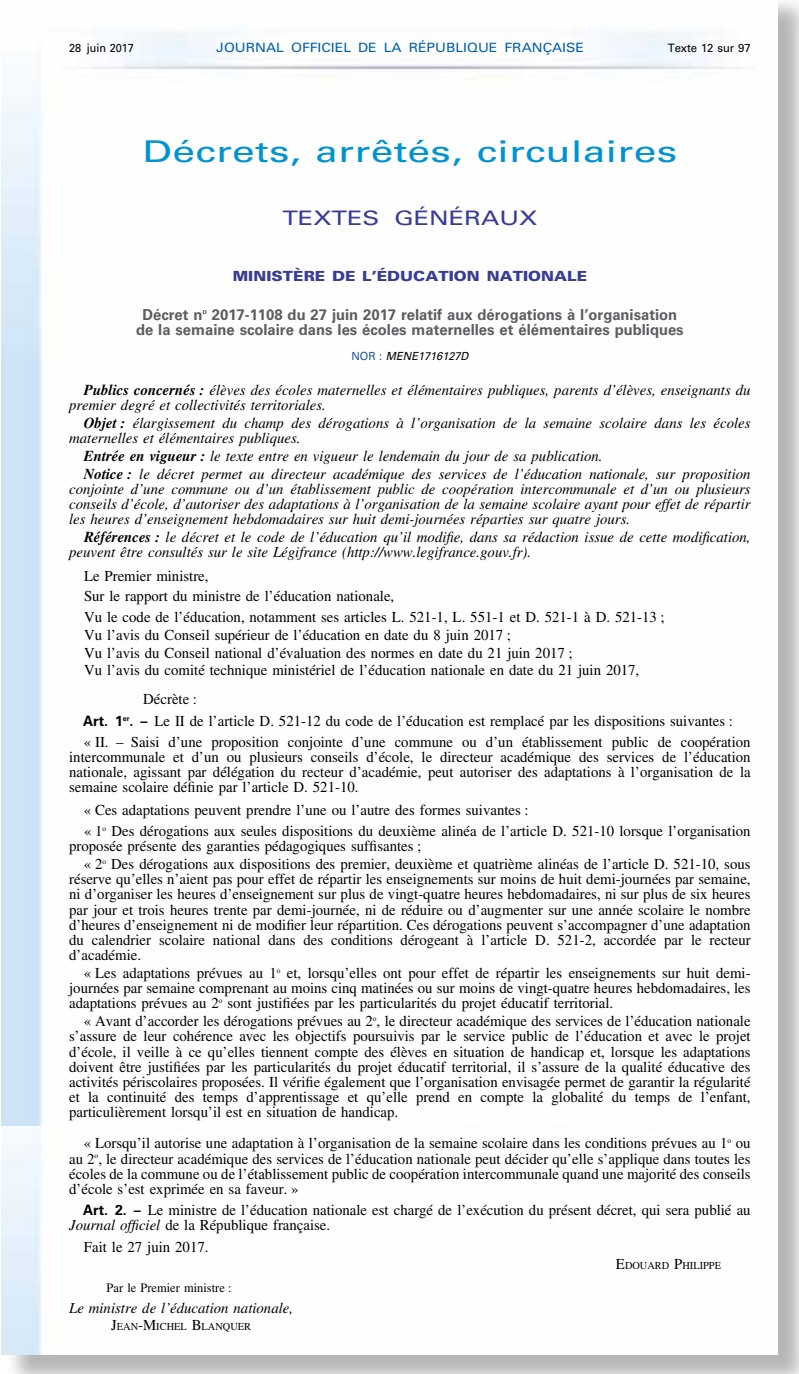

28 juin 2017 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 12 sur 97

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

NOR : MENE1716127D

Publics concernés : *élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, parents d'élèves, enseignants du premier degré et collectivités territoriales.*

Objet : *élargissement du champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.*

Entrée en vigueur : *le texte entre en vigueur le lendemain du jour de sa publication.*

Notice : *le décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.*

Références : *le décret et le code de l'éducation qu'il modifie, dans sa rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).*

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 521-1, L. 551-1 et D. 521-1 à D. 521-13 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 8 juin 2017 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 21 juin 2017 ;

Vu l'avis du comité technique ministériel de l'éducation nationale en date du 21 juin 2017,

Décrète :

Art. 1er. – Le II de l'article D. 521-12 du code de l'éducation est remplacé par les dispositions suivantes :

« II. – Saisi d'une proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire définie par l'article D. 521-10.

« Ces adaptations peuvent prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

« 1° Des dérogations aux seules dispositions du deuxième alinéa de l'article D. 521-10 lorsque l'organisation proposée présente des garanties pédagogiques suffisantes ;

« 2° Des dérogations aux dispositions des premier, deuxième et quatrième alinéas de l'article D. 521-10, sous réserve qu'elles n'aient pas pour effet de répartir les enseignements sur moins de huit demi-journées par semaine, ni d'organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition. Ces dérogations peuvent s'accompagner d'une adaptation du calendrier scolaire national dans des conditions dérogeant à l'article D. 521-2, accordée par le recteur d'académie.

« Les adaptations prévues au 1° et, lorsqu'elles ont pour effet de répartir les enseignements sur huit demi-journées par semaine comprenant au moins cinq matinées ou sur moins de vingt-quatre heures hebdomadaires, les adaptations prévues au 2° sont justifiées par les particularités du projet éducatif territorial.

« Avant d'accorder les dérogations prévues au 2°, le directeur académique des services de l'éducation nationale s'assure de leur cohérence avec les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation et avec le projet d'école, il veille à ce qu'elles tiennent compte des élèves en situation de handicap et, lorsque les adaptations doivent être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial, il s'assure de la qualité éducative des activités périscolaires proposées. Il vérifie également que l'organisation envisagée permet de garantir la régularité et la continuité des temps d'apprentissage et qu'elle prend en compte la globalité du temps de l'enfant, particulièrement lorsqu'il est en situation de handicap.

« Lorsqu'il autorise une adaptation à l'organisation de la semaine scolaire dans les conditions prévues au 1° ou au 2°, le directeur académique des services de l'éducation nationale peut décider qu'elle s'applique dans toutes les écoles de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale quand une majorité des conseils d'école s'est exprimée en sa faveur. »

Art. 2. – Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 juin 2017.

EDOUARD PHILIPPE

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'éducation nationale,

JEAN-MICHEL BLANQUER

LE RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ELÈVES EN DIFFICULTÉ (RASED)

Le RASED intervient sur un secteur d'écoles (écoles de Romagnat, Saulzet-le-Chaud, Aubière, Pérignat-lès-Sarlième, La Roche-Blanche) à la demande des enseignants ou des familles pour aider les enfants.

Le RASED est composé de 3 professionnels qui ont des rôles complémentaires. Une nouvelle rééducatrice Catherine Geay vient de rejoindre l'équipe suite au départ en retraite de Denis Vincent.

La psychologue : Valérie Rousset

On va avec elle quand personne n'arrive à comprendre :

- Ce qui empêche un enfant d'apprendre.
- Ce qui empêche un enfant de se sentir bien dans sa vie à l'école, à la maison, avec les autres.

Avec elle, on parle, on dessine, on fait des tests.
Cela permet de mieux connaître et de mieux comprendre un enfant.
Ensuite, on y voit plus clair et on peut trouver une solution pour que ça s'arrange

La maîtresse spécialisée : Isabelle Delpuech

On va en petit groupe avec elle quand on a envie d'apprendre mais que :

- On n'arrive pas à s'organiser.
- On oublie tout, on mélange tout.
- C'est trop dur, on ne comprend pas.
- Ça va trop vite, on n'ose pas faire.
- On n'arrive pas à se concentrer.
- On n'ose pas dire qu'on n'y arrive pas.

Avec elle, on apprend à réfléchir, à savoir faire, à avoir plus confiance en soi.

La rééducatrice : Catherine Geay

On va avec elle quand on n'arrive pas bien à travailler parce que:

- On est trop agité ou trop timide.
- On a trop de pensées ou de soucis dans la tête.
- On se sent malheureux.
- On n'arrive pas à travailler à l'école.

Avec elle, en dessinant, en jouant, on vient parler de ce qui encombre la tête pour se sentir libre d'apprendre.

En 2017 la mairie de Romagnat, a investi dans la dernière version du test WISC-V. Cet outil est mis à la disposition de la psychologue, et lui permettra de mieux comprendre et d'aider les élèves en connaissant leurs points forts et leurs points faibles.

Valérie Rousset, psychologue scolaire et Anna Di Tommaso, Adjointe aux Ecoles, lors de la remise du nouveau test WISC-V

LE PEDT EN COURS, UN PARTENARIAT ASSOCIATIF RENFORCÉ

Ce mois de septembre voit la poursuite du Projet Éducatif De Territoire avec un partenariat Associatif renforcé, et des services municipaux améliorés. Les 2 comités de pilotage réunis en Novembre 2016 et Mai 2017 ont permis de mettre en avant les points forts et les points d'améliorations de l'organisation actuelle. Toutes les demandes sont étudiées au regard des contraintes humaines, logistiques et financières. Nous continuerons d'avoir une réflexion notamment sur les TAP des maternelles, ainsi que sur les départs échelonnés entre 16h30 et 17h30. **Pour le moment la souplesse est apportée sur des départs entre 16h15 et 16h45.**

Cette année, plusieurs nouvelles activités sont proposées en activités extrascolaires :

- **FLEP,** sur le créneau 16h30 -17h30 de la danse africaine et du Ju Jitsu-Taïso,
- **ROMAGNAT GYM,** activité danse également, ainsi que de la gymnastique rythmique combinée à la danse pour les primaires,
- **ÉVEIL ROMAGNATOIS,** proposition d'initiation à la musique de la maternelle (GS) au CM2,
- **ROMAGNAT TENNIS CLUB,** plusieurs options de pratique du Tennis au sein de l'Association, tout en maintenant également sa présence sur de l'initiation pendant le

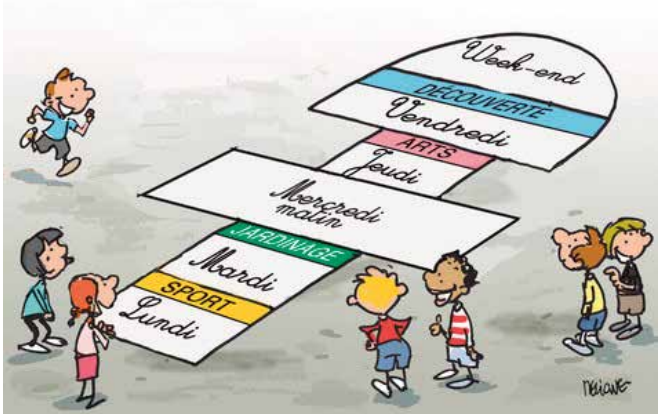

Temps d'Activités Périscolaires et pendant le temps scolaire avec l'intervenant sportif Frédéric Desoutter.

L'AMICALE LAIQUE qui propose le soutien scolaire à la maternelle Jacques Prévert, va s'ouvrir davantage aux enfants de Louise Michel qui pourraient bénéficier du Pédibus pour remonter sur Jacques Prévert. Depuis de nombreuses années ce service d'accompagnement scolaire profite exclusivement aux enfants de Jacques Prévert, c'est pourquoi une attention particulière sera apportée lors des inscriptions en septembre afin de **réserver ce service aux enfants pour lesquels il y a vraiment une nécessité d'être accompagnés,** l'Association souhaite ainsi pouvoir accueillir des enfants de Louise Michel. **Pour faciliter l'accès à ces activités associatives dès 16h30, la Municipalité renforce le pédibus** et continuera de proposer ce service gratuit, aux familles qui ne sont pas disponibles à 15h45 pour récupérer leur enfant. **En 2016/2017 c'est plus de 4 254 enfants cumulés, accompagnés** sur l'année scolaire, toutes activités confondues, par le pédibus.

SCRABBLE SCOLAIRE

Les élèves de CM2 de l'école Louise Michel ont participé au concours de scrabble scolaire ouvert à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. La première épreuve se déroule en classe et consiste à réaliser des jeux de lettres. Cinq élèves se sont alors qualifiés pour la **finale départementale** qui a eu lieu le 15 février à Chamalières. A cette finale, les élèves ont été initiés au jeu de scrabble en « duplicate » (partie où tous les joueurs jouent avec les mêmes lettres). Sur 44 participants, Bastien Sartre a fini 5ème (3ème des CM2), Noémie Kalsron 8ème, Noélie Guittard (11ème), Léna Laurent (12ème) et Axel Arbre (23ème), bravo à eux !

Bastien, Noémie et Noélie ont été retenus pour la **finale régionale** qui a eu lieu le 1er avril et Bastien en finissant 1er des CM2 a décroché sa qualification à la **finale nationale** qui s'est tenue à Paris le 3 juin !

CONSEIL DES JEUNES 2017/2018

Au cours du mois de mai 2017 le CONSEIL DES JEUNES a été renouvelé, c'est 14 jeunes qui pendant une année vont œuvrer pour monter des projets et faire le lien avec le reste de la jeunesse Romagnatoise.

Membres du Conseil des Jeunes 2017/2018
Nouveaux membres : Anthony Ferrandon, Mathilde Colomp, Théo Bataglia, Lucas Lemoine, Yvan Lamirand et Mahé Maugendre.
Membres qui renouvellent leur engagement : Clément et Quentin Vasseur, Louis Di Tommaso et Louis Carrias, Elodie Lanussé, Mathilde Malmezat. Ainsi que Pauline Cuny et Etienne Panafieux. Maxime Arbre, président de l'Association des Jeunes de Romagnat laisse la place à Anthony Ferrandon comme Président.

Un projet vient d'être finalisé : le champ de bosses, ouvert à tous les jeunes férus de DH (Down Hill). Situé sur la colline de Chomontel, il a été entièrement réalisé par les services techniques de la ville mais supervisé par le groupe de jeunes en charge de ce projet. Il reste à présent à le façonner pour stabiliser la terre et rendre le lieu agréable et convivial.

Pour tout renseignement sur le CONSEIL DES JEUNES : page FACEBOOK Conseil des jeunes ROMAGNAT.

Par mail : conseildesjeunes@ville-romagnat.fr

EN CHACUN DE NOUS SOMMEILLE UN HÉROS !

Session LES GESTES QUI SAUVENT par 2 pompiers volontaires de Romagnat !
Ils étaient 15 participants entre 16 et 40 ans, le samedi 18 Juin, à rejoindre la caserne des pompiers de Romagnat à 13h30, pour une séance LES GESTES QUI SAUVENT. Animée par 2 pompiers volontaires Rémi et Alex, la séance a permis à tous les participants d'apprendre la bonne attitude à adopter en cas de malaise, de chute, de saignement etc. La Position Latérale de Sécurité (PLS) n'a plus de secret pour eux !
Durant 5 heures les participants ont enchaîné les mises en situation, dans une ambiance studieuse mais détendue !

À l'initiative de Bernard Lefaure, Capitaine des sapeurs pompiers de Romagnat, cette action vise essentiellement à former sur les bons réflexes à avoir en cas d'accident : comment appeler les secours sans rien oublier, comment mettre en position latérale de sécurité, etc ...une initiation indispensable pour avoir la bonne posture.
Cette action sera renouvelée dans le courant du 2ème semestre 2017. Merci à Théo, Maxime, Adrien et les autres jeunes pour leur participation à cette 1ere séance.

EREA
DE LATTRE DE TASSIGNY

Les partenaires du projet Récupération & création exposent leurs réalisations lors de la Journée Portes ouvertes de l'Erea de Lattre de Tassigny.

L'Erea a partagé le projet Récupération & création* avec la municipalité de Romagnat, le centre médico-infantile, les écoles primaires Jacques Prévert et Louise Michel. Le but étant d'offrir une nouvelle vie à des objets usagers ou à des déchets de matériaux. Ce projet collectif a permis d'échanger des savoir-faire, compétences, matières premières dans un élan qui a su conjuguer des objectifs écologique, pédagogique et artistique.

Partenariat réussi et exposition surprenante

Au cours de la Journée Portes ouvertes de l'Erea du 12 mai 2017, le public a pu visiter les différents ateliers de formation (carreleur, maçon, installateur thermique, jardinier paysagiste) et s'intéresser aux créations originales et variées des élèves. Tous les partenaires ont adhéré avec enthousiasme à l'initiative en donnant libre cours à l'imagination. Les plus grands ont créé des objets de décoration, (mémo, jeu d'échecs…), du mobilier de jardin (fauteuils, transat, tables, tabourets,…), un véritable circuit de train électrique issu de matériaux informatiques reconvertis en gare et voies ferrées. Les plus jeunes ont inventé de drôles de bestioles dénommées Plum-Asp-Pu, Caramellea, Charlinebellule, Vache volante… et aussi des familles exotiques de crocodiles et d'éléphants.

Les créations ont connu un franc succès et ont été aussi exposées au mois de juin sur le site du Valtom.

La vente de certains objets va aider le financement de projets scolaires prévus au cours de l'année scolaire 2017-2018.

* Voir le Bulletin municipal n° 94, mai 2017

JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE SALLES (GIRONDE)

Ce projet porté depuis plusieurs années s'est enfin concrétisé ! C'est ce que la commune de Salles (Région Nouvelle Aquitaine) et de Romagnat ont vécu le vendredi 26 mai en signant sous le soleil le jumelage officiel entre les deux villes.
Les deux comités de jumelage ont œuvré pour que cela ne soit pas une simple charte signée, mais le début d'un véritable échange entre habitants, aux niveaux sportif, culturel et humain.
Luc Dervillé, Maire de Salles a rappelé les points de convergence entre le chemin de Compostelle, le classement en Parc Régional (des Landes de Gascogne pour l'une, des Volcans d'Auvergne pour l'autre), la passion du rugby, de la musique, augurant de nombreuses rencontres.
Le comité de jumelage pour notre commune avec son président Alain Jammes avait élaboré un programme de visites très dense (promenade à Romagnat, Saulzet et Opme, le lac Chambon et ses environs, l'Aventure Michelin). Il faut dire que celui de Salles avec à sa tête Philippe Bertrand et Michel Fedrigo n'avait pas ménagé sa peine lorsque les Romagnatois s'étaient déplacés en terre landaise.
Le maire, Laurent Brunmurol a aimé souligner que les deux communes savaient allier tradition et ouverture.
Cette convivialité fortement ressentie par le grand nombre d'associations présentes est un gage de réussite, à n'en pas douter.
Lors des échanges de cadeaux, Laurent Brunmurol a offert au nom de Romagnat une œuvre de l'artiste local Pierre Volet, représentant une vue de Romagnat.

LE 13 JUILLET À ROMAGNAT

Près d'un millier de personnes a participé à ces festivités.

SPECTACLES VIVANTS :

13 AVRIL 2017 : Un avare d'après Molière, Jean-Pierre et Sylvie

La compagnie le Voyageur Debout reprend l'Avare d'après Molière, Jean-Pierre et Sylvie d'une manière surprenante, décalée et pleine d'énergie. Ce spectacle de théâtre et marionnettes a plu autant aux petits qu'aux grands.

22 AVRIL 2017 : Marcellin Caillou d'après Sempé

Les Ateliers du Capricorne nous ont présenté Marcellin Caillou, d'après Sempé. Un théâtre de papier dans lequel deux amis se soutiennent malgré leurs différences. Cette histoire pour laquelle la tolérance est le maître mot, est racontée de manière originale et chaleureuse.

19 MAI 2017 : Les Fils Canouche

C'est dans le cadre du 2ème Festival « L'Oreille Du Monde » organisé par les villes de Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat, que Les Fils Canouche « ont mis le feu » à la salle André Raynoird. C'est donc sur de la musique jazz manouche que le public a passé une agréable soirée. Le succès est au rendez-vous lorsque le concert se termine avec de la musique jouée au cœur du public.

25 JUIN 2017 : Sortie collective au « chemin fais art »

Ce petit chemin, qui sent la noisette...c'est celui de Chapdes Beaufort, celui du « chemin fais art ».
Le bus s'est rempli à chacune de ses étapes : la première à Romagnat, la seconde à Pont-du-Château et enfin, la dernière, à Gerzat.
Une soixantaine de participants, dont le plus jeune d'à peine trois mois, pour cette balade découverte des sculptures monumentales de Gilles Perez. Magnifiques, dans leur écrin de verdure, tantôt au beau milieu d'une prairie toute fleurie de scabieuses, de centaurées, d'épilobes et de millepertuis, tantôt bien cachées au fond des bois sous l'ombre profonde des fayards ou celle plus légère des noisetiers.
Pour accompagner les randonneurs du dimanche, Le Duo Escales (Malik Adda aux percussions et Stéphanie Prévôt à la flûte et au whistle) avec en invitée Camille Pascart (danseuse et jongleuse)... ont donné à la balade, sur des airs de musiques bretonnes et irlandaises, un caractère fantastique, presque magique : ambiance Merlin l'enchanteur et fée Mélusine.

1ER JUILLET 2017 : Concert Molly's kiss

Concert sous les arbres !!! Heureusement, il y avait une solution de repli si le vent ou la pluie s'invitaient à la soirée. C'est à la salle André Raynoird que le public, un peu clairsemé, mais tout de même très enjoué, a pu profiter de cette clôture de saison.
Les Molly's Kiss, c'est un accordéon manié avec virtuosité par Alexandre, c'est une guitare folk, celle de Nicolas, également auteur, compositeur et interprète, c'est enfin la voix au timbre si singulier et presque envoûtant de Madeline. Ensemble, ces trois là n'en font plus qu'un et nous transportent par delà les mers et les océans, du côté de l'Irlande, des contrées américaines ou plus simplement, là où voudra bien germer notre imagination.

« SACRÉES PETITES BÊTES »

Suite à l'exposition « Drôles de Bestioles » de Michèle Lescher et Geneviève Rampal du 6 au 25 février. Des classes élémentaires des trois écoles de Romagnat ont participé au projet « Sacrées Petites Bêtes ».
C'est en puisant dans leur créativité et leur imagination que les enfants ont réalisé leurs petites bêtes ainsi permettant de les sensibiliser au recyclage et à l'environnement.
C'est donc avec un vernissage que l'exposition haute en couleurs a débuté le mardi 27 juin pour une durée de sept jours.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Un public nombreux au parc de Tocqueville, le 21 juin.

FESTIVAL DE FOLKLORE
Soirée de gala du 15 juillet

Groupe Autrichien.

Groupes Serbe et Polonais.

Les bénévoles de la Pastourelle.

RUGBY À SEPT FÉMININ : ROMAGNAT ET SON STADE, UNE CHANCE DE PLUS POUR LA VICTOIRE !

Après avoir accueilli en 2016 les Australiennes, sacrées championnes olympiques à Rio, ce sont les Néo Zélandaises qui ont « gouté » à la pelouse du terrain Michel Brun pour les entraînements préliminaires au tournoi HSBC World Rugby Women's Sevens Series-Clermont.

Il faut croire que cette pelouse de Romagnat pousse les équipes sur les chemins de la victoire. Comme l'avaient été les Australiennes en 2016, les Néo Zélandaises ont, cette année, remporté le tournoi organisé sur le stade Gabriel Montpied, remportant, pour la même occasion, la compétition internationale.

Après Dubaï, Kitakyushu (Japon), Sydney (Australie), Langford (Canada), Las Vegas (USA), le tournoi se termine chez nous, en Auvergne, à Clermont-Ferrand et ne doutons pas que Romagnat en apportant sa petite contribution à l'événement n'en soit pas moins d'une importance capitale pour les équipes qui foulent son terrain. Remerciements aux bénévoles de l'ASM Romagnat Rugby féminin qui ont accompagné les services de la ville pour l'accueil des Néo Zélandaises.

Rugby à XV : le terrain Michel Brun accueille l'équipe de France féminine pour un entraînement ouvert au public.

Belle année rugbystique pour l'Auvergne, Clermont et Romagnat.
Le bouclier pour les hommes du Marcel Michelin, un maintien dans l'élite pour les filles du Michel Brun, il ne manquait plus qu'un passage de l'équipe de France féminine de rugby à XV. C'est fait ! Sous la conduite de leur manager Annick Hayraud, les Françaises sont venues sur les terres de la capitale auvergnate du Rugby féminin en vue de préparer la future coupe du monde qui se déroulera au mois d'août en Irlande.
Moment sportif, chaleureux et sympathique, les filles, accompagnées par le staff, se sont appliquées à donner le meilleur d'elles mêmes pour être au TOP. Belle rencontre avec le public venu encourager les féminines, belle rencontre avec les média qui dans leurs éditos ont su faire briller le nom de la ville de Romagnat, lieu de rencontre historique entre le rugby et les « filles ».

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

De nombreux Romagnatois étaient présents le DIMANCHE 30 AVRIL 2017, consacré à la journée du souvenir des Victimes et Héros de la Déportation pour que la tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine restent présents dans les mémoires.
Cette journée du souvenir permet de lancer un appel pour que tous les efforts soient poursuivis afin de donner son plein sens à la devise de la République :

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.
A Romagnat, le DIMANCHE 8 MAI 2017 a permis de rendre hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.
Cette année encore, les enfants des classes de CM1 ET CM2 des écoles élémentaires de la commune sous la direction de Véronique Tortajada, intervenante musicale, accompagnés des membres de la chorale Crescendo et leur Chef de chœur Michel Pelletier, ont interprété tant devant le monument aux morts que dans la cour de la Mairie « Le chant des partisans », devant un public venu nombreux et très ému.

Le Maire, Laurent Brunmurol et Bertrand Zanna, Adjoint, ont remis à tous les enfants le diplôme de participation à la cérémonie.
Les élèves de CM1 participant à cette cérémonie se sont vus remettre par le Maire et Anne-Marie Di Tommaso, Adjointe, le Livre la de République qui a été distribué également la semaine suivante à tous les enfants de CM1.

CÉRÉMONIE ET DÉFILÉ DU 14 JUILLET

RAPPEL : LA PROCÉDURE DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ A CHANGÉ.

Depuis le 20 Mars 2017, la demande de carte nationale d'identité (CNI) doit se faire uniquement auprès des mairies équipées d'une station biométrique, à l'identique des procédures en vigueur pour le passeport : Ambert, Aubière, Beaumont, Besse et Saint Anastaise, Brassac-les-Mines, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Pont-du-Château, Puy-Guillaume, Riom, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Georges-de-Mons, Thiers, Volvic.

Demande simplifiée en ligne : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/

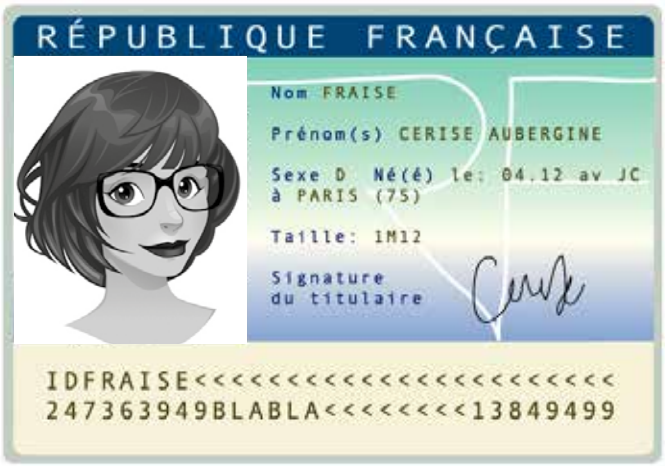

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017
RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

ELECTEURS	BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3		BUREAU 4		BUREAU 5		BUREAU 6		BUREAU 7		BUREAU 8		TOTAUX	
INSCRITS	959	%	923	%	887	%	895	%	896	%	736	%	389	%	341	%	6026	%
VOTANTS	772	80,50%	803	87,00%	741	83,54%	684	76,42%	759	84,71%	611	83,02%	343	88,17%	282	82,70%	4995	82,89%
BULLETINS BLANCS	14		20		20		14		11		18		7		9		113	
BULLETINS NULS	5		1		3		2		5		2		2		3		23	
SUFFRAGES EXPRIMES	753	97,54%	782	97,38%	718	96,90%	668	97,66%	743	97,89%	591	96,73%	334	97,38%	270	95,74%	4859	97,28%

	CANDIDATS	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
1	M Nicolas Dupont-Aignan	39	5,18%	16	2,05%	29	4,04%	28	4,19%	37	4,98%	24	4,06%	9	2,69%	13	4,81%	195	4,01%
2	Mme Marine Le Pen	110	14,61%	62	7,93%	115	16,02%	94	14,07%	84	11,31%	53	8,97%	35	10,48%	60	22,22%	613	12,62%
3	M Emmanuel Macron	204	27,09%	306	39,13%	221	30,78%	218	32,63%	276	37,15%	204	34,52%	106	31,74%	83	30,74%	1618	33,30%
4	M Benoit Hamon	63	8,37%	55	7,03%	61	8,50%	46	6,89%	56	7,54%	54	9,14%	37	11,08%	11	4,07%	383	7,88%
5	Mme Nathalie Arthaud	7	0,93%	3	0,38%	3	0,42%	5	0,75%	3	0,40%	3	0,51%	4	1,20%	2	0,74%	30	0,62%
6	M Philippe Poutou	13	1,73%	5	0,64%	7	0,97%	12	1,80%	8	1,08%	4	0,68%	5	1,50%	4	1,48%	58	1,19%
7	M Jacques Cheminade	0	0,00%	1	0,13%	2	0,28%	3	0,45%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,30%	2	0,74%	9	0,19%
8	M Jean Lassalle	18	2,39%	15	1,92%	4	0,56%	13	1,95%	10	1,35%	9	1,52%	7	2,10%	7	2,59%	83	1,71%
9	M Jean-Luc Mélenchon	180	23,90%	106	13,55%	156	21,73%	163	24,40%	123	16,55%	126	21,32%	77	23,05%	34	12,59%	965	19,86%
10	M François Asselineau	3	0,40%	2	0,26%	3	0,42%	2	0,30%	5	0,67%	3	0,51%	4	1,20%	2	0,74%	24	0,49%
11	M François Fillon	116	15,41%	211	26,98%	117	16,30%	84	12,57%	141	18,98%	111	18,78%	49	14,67%	52	19,26%	881	18,13%

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017
RÉSULTATS DU DEUXIÈME TOUR

ELECTEURS	BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3		BUREAU 4		BUREAU 5		BUREAU 6		BUREAU 7		BUREAU 8		TOTAUX	
INSCRITS	956	%	923	%	887	%	895	%	896	%	736	%	389	%	341	%	6023	%
VOTANTS	765	79,77%	784	84,94%	686	77,34%	665	74,30%	733	81,81%	594	80,71%	315	80,98%	277	81,23%	4819	79,97%
BULLETINS BLANCS	76	7,92%	62	6,72%	52	5,86%	63	7,04%	63	7,03%	78	10,60%	33	8,48%	27	7,92%	454	7,53%
BULLETINS NULS	34	3,55%	13	1,41%	17	1,92%	25	2,79%	12	1,34%	15	2,04%	11	2,83%	12	3,52%	139	2,31%
SUFFRAGES EXPRIMES	655	85,62%	709	90,43%	617	89,94%	577	86,77%	658	89,77%	501	84,34%	271	86,03%	238	85,92%	4226	87,69%

	CANDIDATS	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
1	M Emmanuel Macron	513	78,32%	617	87,02%	471	76,34%	446	77,30%	542	82,37%	434	86,63%	222	81,92%	152	63,87%	3397	80,38%
2	Mme Marine Le Pen	142	21,68%	92	12,98%	146	23,66%	131	22,70%	116	17,63%	67	13,37%	49	18,08%	86	36,13%	829	19,62%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017
RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

ELECTEURS	BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3		BUREAU 4		BUREAU 5		BUREAU 6		BUREAU 7		BUREAU 8		TOTAUX	
INSCRITS	962	%	923	%	889	%	895	%	896	%	736	%	389	%	341	%	6031	%
VOTANTS	494	51,35%	574	62,19%	444	49,94%	408	45,59%	508	56,70%	427	58,02%	239	61,44%	171	50,15%	3265	54,14%
BULLETINS BLANCS	6	0,62%	6	0,65%	7	0,79%	0	0,00%	4	0,45%	8	1,09%	2	0,51%	3	0,88%	36	0,60%
BULLETINS NULS	1	0,10%	2	0,22%	3	0,34%	6	0,67%	14	1,56%	6	0,82%	0	0,00%	2	0,59%	34	0,56%
SUFFRAGES EXPRIMES	487	98,58%	566	98,61%	434	97,75%	402	98,53%	490	96,46%	413	96,72%	237	99,16%	166	97,08%	3195	97,86%

	CANDIDATS	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	des exprimés
1	MME POWARUNAS	31	6,37%	19	3,36%	39	8,99%	33	8,21%	24	4,90%	14	3,39%	13	5,49%	29	17,47%	202	6,32%
2	M BARRAUD	40	8,21%	104	18,37%	46	10,60%	41	10,20%	68	13,88%	40	9,69%	26	10,97%	12	7,23%	377	11,80%
3	M PRONONCE	31	6,37%	36	6,36%	29	6,68%	19	4,73%	35	7,14%	29	7,02%	15	6,33%	21	12,65%	215	6,73%
4	M MARTINS	8	1,64%	5	0,88%	5	1,15%	11	2,74%	6	1,22%	9	2,18%	0	0,00%	6	3,61%	50	1,56%
5	M FANGET	163	33,47%	263	46,47%	165	38,02%	162	40,30%	207	42,24%	190	46,00%	83	35,02%	62	37,35%	1295	40,53%
6	MME MAISONNET	43	8,83%	47	8,30%	36	8,29%	34	8,46%	61	12,45%	48	11,62%	21	8,86%	4	2,41%	294	9,20%
7	M PEGEON	33	6,78%	22	3,89%	24	5,53%	25	6,22%	33	6,73%	15	3,63%	22	9,28%	8	4,82%	182	5,70%
8	M MASCLET	4	0,82%	5	0,88%	1	0,23%	2	0,50%	5	1,02%	1	0,24%	4	1,69%	1	0,60%	23	0,72%
9	MME MOLLET	91	18,69%	43	7,60%	65	14,98%	52	12,94%	34	6,94%	45	10,90%	45	18,99%	18	10,84%	393	12,30%
10	M MAROTTE	3	0,62%	0	0,00%	5	1,15%	5	1,24%	1	0,20%	2	0,48%	2	0,84%	0	0,00%	18	0,56%
11	MME LOZANO	10	2,05%	8	1,41%	9	2,07%	6	1,49%	7	1,43%	5	1,21%	2	0,84%	0	0,00%	47	1,47%
12	M DOMAS	4	0,82%	4	0,71%	0	0,00%	2	0,50%	0	0,00%	1	0,24%	2	0,84%	0	0,00%	13	0,41%
13	M MOREL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
14	MME FROMAGE	26	5,34%	10	1,77%	10	2,30%	10	2,49%	9	1,84%	14	3,39%	2	0,84%	5	3,01%	86	2,69%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017
RÉSULTATS DU DEUXIÈME TOUR

ELECTEURS	BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3		BUREAU 4		BUREAU 5		BUREAU 6		BUREAU 7		BUREAU 8		TOTAUX	
INSCRITS	963	%	923	%	889	%	895	%	896	%	736	%	389	%	341	%	6032	%
VOTANTS	381	39,56%	490	53,09%	357	40,16%	336	37,54%	439	49,00%	380	51,63%	193	49,61%	155	45,45%	2731	45,28%
BULLETINS BLANCS	50	5,19%	31	3,36%	38	4,27%	27	3,02%	54	6,03%	73	9,92%	21	5,40%	11	3,23%	305	5,06%
BULLETINS NULS	16	1,66%	13	1,41%	17	1,91%	27	3,02%	16	1,79%	16	2,17%	9	2,31%	12	3,52%	126	2,09%
SUFFRAGES EXPRIMES	315	82,68%	446	91,02%	302	84,59%	282	83,93%	369	84,05%	291	76,58%	163	84,46%	132	85,16%	2300	84,22%

	CANDIDATS	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
1	M BARRAUD	101	32,06%	161	36,10%	106	35,10%	105	37,23%	146	39,57%	81	27,84%	66	40,49%	54	40,91%	820	35,65%
2	M FANGET	214	67,94%	285	63,90%	196	64,90%	177	62,77%	223	60,43%	210	72,16%	97	59,51%	78	59,09%	1480	64,35%

ÉTAT CIVIL

DU 1ER MARS AU 30 JUIN 2017

MARIAGES

AJUS Tommy, René, Felipe - CHATELARD Elodie	15/04/2017
ANTONIOTTI Henri, François - PEREZ Sonia	10/06/2017
BALACE Giovanni - MORENO Cindy, Luce, Simone	24/06/2017
BASTIDAS ARTEAGA Edgar Emilio - PELISSIER Elodie Mireille	15/04/2017
CHAGNON Madeleine - SINSARD Marie-Pierre Claudine	03/06/2017
COBOS RIVERA Gino Fernando - VAISSIERE Laurence Jacqueline	22/04/2017
COUTURIER Romain, Pierre-Jean - FIMBEL Melody, Pomeline	24/06/2017
DAOUDI Hamza - CONVERTINI Lauriane Monique Maria	29/04/2017
DESCHAMPS Bruno, Robert, Marcel - RAMIN Stéphanie, Marie-Antonia	03/06/2017
DOUSTEYSSIER Bertrand - LHOSTE Frédérique, Aline	29/04/2017
FONDRAS Charles-Henri, Frédéric - TAKAYAMA Sanae	13/05/2017
HAVET Nicolas, Jean-René - VATRINET Isla	03/06/2017
SERRE Cédric, Raymond, Philippe - WATELLIER Paola Mireille Cornélie	24/06/2017
TORTOSA Franck - GOUYET Sabine	20/05/2017
YAGO-GARRIGUÈS Ludovic - PAIVA Vanessa	03/06/2017

NAISSANCES

AMEIL Inès	23/06/2017
BECKER Esmée Marie Malorie	22/03/2017
BOURGUET Timothée Gérard Patrick	08/06/2017
BOUTET Léo Jules	04/06/2017
CHABRIDON PREVOT Louis Gabin	16/03/2017
COELHO Ethan José	04/06/2017
COLICHE Aloïs Léonard Fernand Marie	13/03/2017
DARDOUR Ayoub	09/05/2017
ETTEL Valentin Gernot Jean-Claude	02/05/2017
FOURNIER Jules	20/05/2017
FRARY Zohra Claudine	26/03/2017
LEBOUVIER Kim Thierry Mathéo	24/04/2017
LECOCQ Méline Aurore	29/03/2017
MALLET Matéo Pierre	15/03/2017
MARTIN Mila Rose	31/03/2017
PLUCHARD Ethan Philippe	27/03/2017
POUGHON Maël	15/06/2017
RACHEZ Selma	23/03/2017
RIBEIRO Enzo	14/04/2017
TOUZET Héloïse	08/03/2017

DÉCÈS

BOILON Madeleine Veuve BERTRANDON	11/05/2017
BORSEI Jacques, Roland, Louis	25/04/2017
BOSDECHER Pierre, Jean	20/06/2017
BOUCHEIX René, Joseph, Jacques, Laurent	20/06/2017
BOUTON Michel, Pierre, André	19/03/2017
CHALENÇON Jean-Yves	14/04/2017
CHAUVET Siméon	05/05/2017
COUVE Elia, Marie épouse BERNARD	28/05/2017
DEBOST René, Philippe, Marcel	11/04/2017
DECORPS Louise, Paulette Veuve DELASPRE	12/05/2017
DUMONT Kendji	25/03/2017
FAURE Stéphane, Claude, Christophe	17/06/2017
GARCIA Félix	29/05/2017
GONCALVES Armando, José	13/03/2017
JENDAUD Monique, Berthe Veuve ZUCCOLOTTO	03/04/2017
JOUANY Odette, Marie, Madeleine	24/03/2017
LACOMBE Paul, André	10/03/2017
LESTRAT Guy, Maurice, Michel	27/05/2017
MAGNOL Georgette Veuve PARENT	09/03/2017
PERRIN Etiennette, Alphonsine, Jeanne Veuve BRUHAT	02/03/2017
PONSON Marie-Claude épouse TARTIÈRE	11/03/2017
POUTIGNAT Christiane, Camille, Maria Veuve GIDEL	24/04/2017
ROUSSEAU Jacques, Fernand	13/03/2017
VAZEILLES Bernadette, Michelle	21/05/2017

PLACE FRANÇOIS MITTERRAND

Depuis plusieurs années et plusieurs mandatures, il a été question de la rénovation de la Place François Mitterrand.
Aujourd'hui, l'équipe municipale est en mesure de présenter aux Romagnatois une esquisse du futur aménagement de la Place François Mitterrand, établie après concertation avec les riverains et commerçants (réunion du 9 Février 2017) et avec ceux d'entre nous présents à la réunion publique du 27 Juin 2017.

La Municipalité a l'ambition de faire de ce secteur un lieu de vie et de rencontre, « en rapprochant » les places François Mitterrand et du Terrail, en intégrant le parvis de la Poste, en faisant le lien avec les aménagements antérieurs (Parc et Avenue Gergovia), en créant/sécurisant les cheminements piétonniers, en rénovant et en mettant en valeur le petit patrimoine, en traitant le problème des eaux de ruissellement, en tenant compte aussi de la place du vélo et de la recharge des véhicules électriques.
La Municipalité a l'ambition de passer d'un grand parking à un espace partagé tout en visant un nombre de places de stationnement équivalent au niveau du secteur.

LE PÉRIMÈTRE PRIS EN COMPTE :

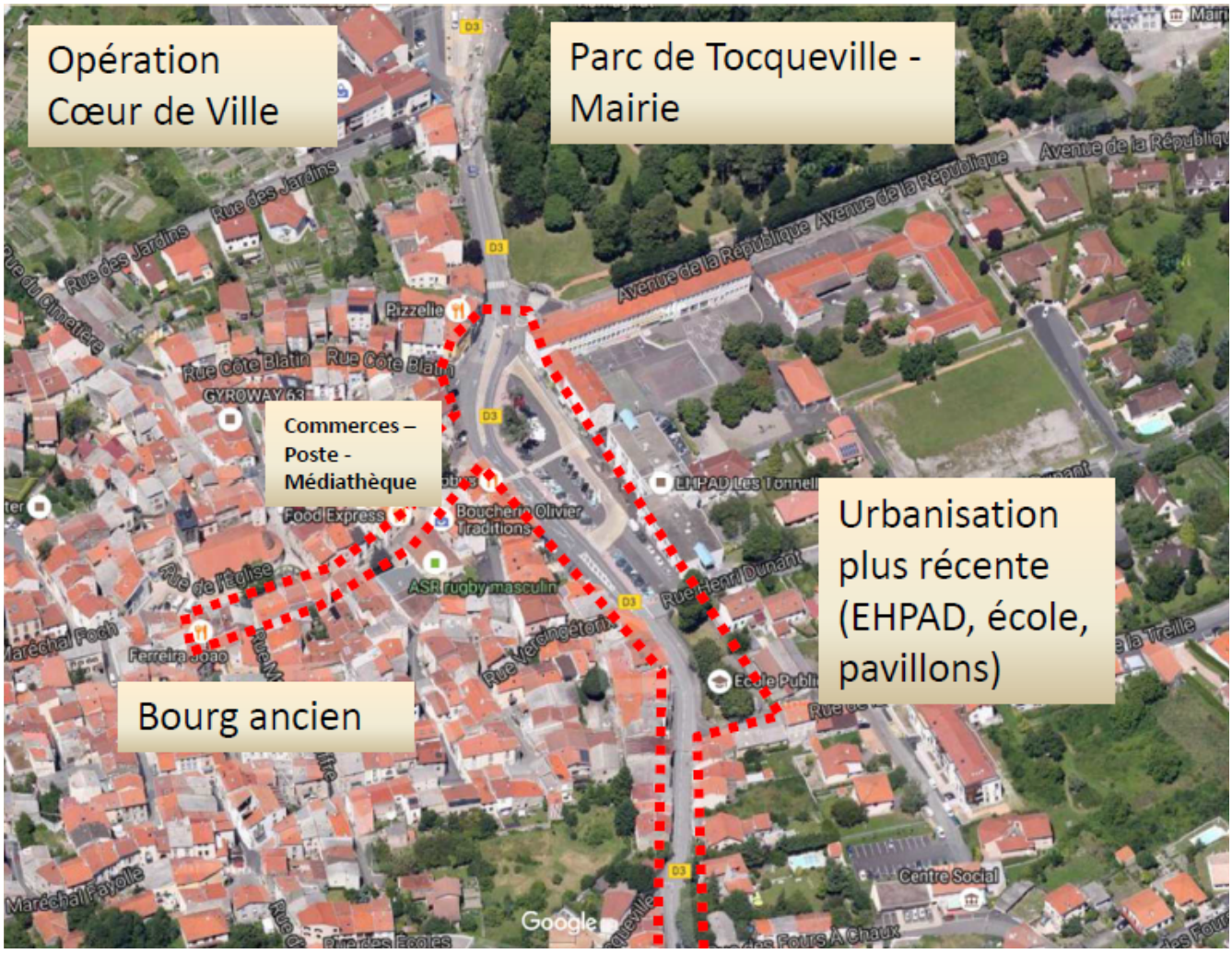

CONTRAINTES À PRENDRE EN COMPTE

- Présence d'une voirie départementale 3 700 véhicules / jour dans les 2 sens
- Présence de l'école et de l'EHPAD
- Dessertes des riverains
- Etroitesse de l'avenue Gergovia entre Treille et Four à Chaux
- Nécessité de stationnements
- Présence des bus
- Gestion des eaux de ruissellement

NOS ORIENTATIONS

- Créer dans ce secteur un lieu de vie et de rencontre où le végétal trouve sa place
- Sécuriser les cheminements piétonniers
- Prendre en compte le parvis de la Poste dans l'aménagement de la place du Terrail
- Travailler la convivialité de la place du Terrail
- Rénover et mettre en valeur le petit patrimoine
- Traiter le problème des eaux de ruissellement
- Viser le maintien du nombre de places de stationnements en créant dans le secteur de la future résidence adaptée pour personnes âgées et/ou handicapées un parking réservé au personnel de l'Ehpad.

Un cœur de ville affiché

Des aménagements à simplifier dans un espace étriqué

Un relief prononcé

Des commerces abandonnés

Une végétalisation adaptée

Un patrimoine oublié

ZONE 2

Mutation urbaine :
Parcelle BD 24 _ Surface = 880 m²
Aire de stationnement _ Capacité 1
+ Cheminement piéton haut.
(En attente validation projet Logeme

ZONE 3

Mutation urbaine :
Déplacement de l'épicentre de Romagnat. Rapprochement du centre ancien avec les nouveaux quartiers rendu possible par la démolition des toilettes publiques.

Parc de STATIONNEMENT
54 unités dont 2 PMR et 1 réservée aux véhicules particuliers

Surface = 115 m²

EHPAD

Rehabilitation prévisionnel des logements

Quai BUS

Carrefour d'Henri Dunant
Traitement en plateau

Cours PIETON
Surface : 470 m²

Carrefour de la République
Traitement en plateau

Stationnements réservés commerces
2 unités
Surface : 21 m²

POSTE

Esplanade PIETONNE :
Surface : 1150 m²
Terrasse éventuelle des commerces
Place du Marché
Place de stationnement permanente = 5 u

Stationnements réservés commerces
3 unités
Surface : 32 m²

Fontaine RESTAUREE

EGLISE

ZONE 4

Mutation urbaine :
Rue du Maréchal FOCH _ Traitement de centre piétonnier.
Espace minéral avec caniveau central en voie partagée
+ Aire de stationnement _ Capacité 15 places
Structure verticale végétalisée : Type pergola pour ombrage stationnements et sécurisation du parapet.

PRÉSENTATION DE L'ESQUISSE

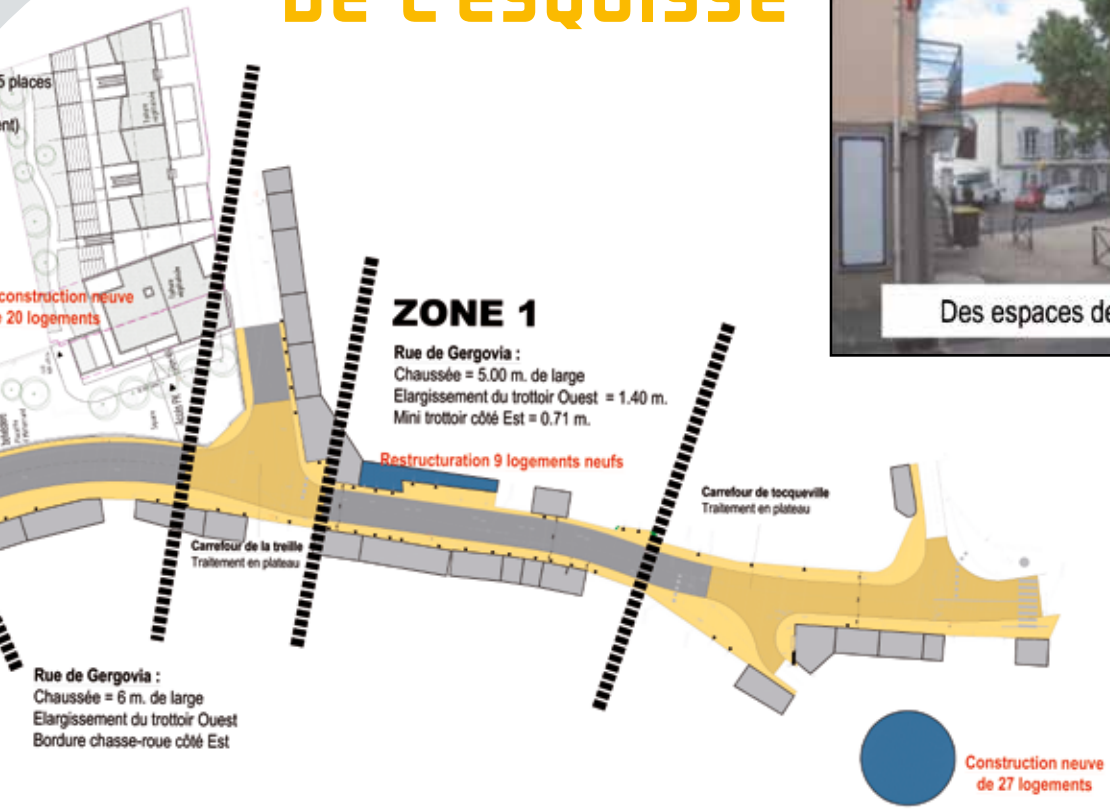

LEGENDE

Revêtements de sol :

- Enrobé noir
- Béton désactivé (trottoirs)
- Enrobé grenaillé à granulats clairs ou béton désactivé (chaussée)
- Pavés

Espaces vert et Mobiliers

- Plantations arbustives
- Arbre d'alignement
- Pergola

Tissu Urbain :

- Projet Bâti en cours
- Commerces
- Services
- Logements
- Patrimoine bâti

COMMUNE DE ROMAGNAT

Requalification de la place FRANCOIS MITTERRAND

Maîtrise d'Ouvrage

Commune de ROMAGNAT
Allée du Château
63540 ROMAGNAT
Tél. 04 73 62 79 79

Maîtrise d'Oeuvre

SEGIC Ingénierie
7, rue des Petits Ruisseaux
91370 Verrières-le-buisson
Tél : 01 69 30 66 66
Fax : 01 60 11 30 50

N° d'affaire	MOE	Phase	Corps d'état	Type document	N° Pièce	Indice
16-2389	SEG	AVP	AMG	PSY	1	B

Plan des aménagements

DÉBUT DES TRAVAUX POUR LA CONCIERGERIE

Dans le bulletin du mois de janvier 2017, vous avez pu découvrir l'esquisse de l'extension prévue au bâtiment actuel de la conciergerie du Parc Bernard de Tocqueville.
Ci-après vous trouverez le plan intérieur du rez-de-chaussée. Les étages, non accessibles au public, seront privatifs.
Un appel d'offres a été lancé pour les corps de métiers concernés, tous ont été pourvus, les travaux vont donc pouvoir commencer courant septembre avec, nous l'espérons, une fin des travaux en mai, ceci afin que le gérant de l'établissement puisse faire l'ouverture au printemps (l'appel à projet pour trouver un gestionnaire a été lancé en août).

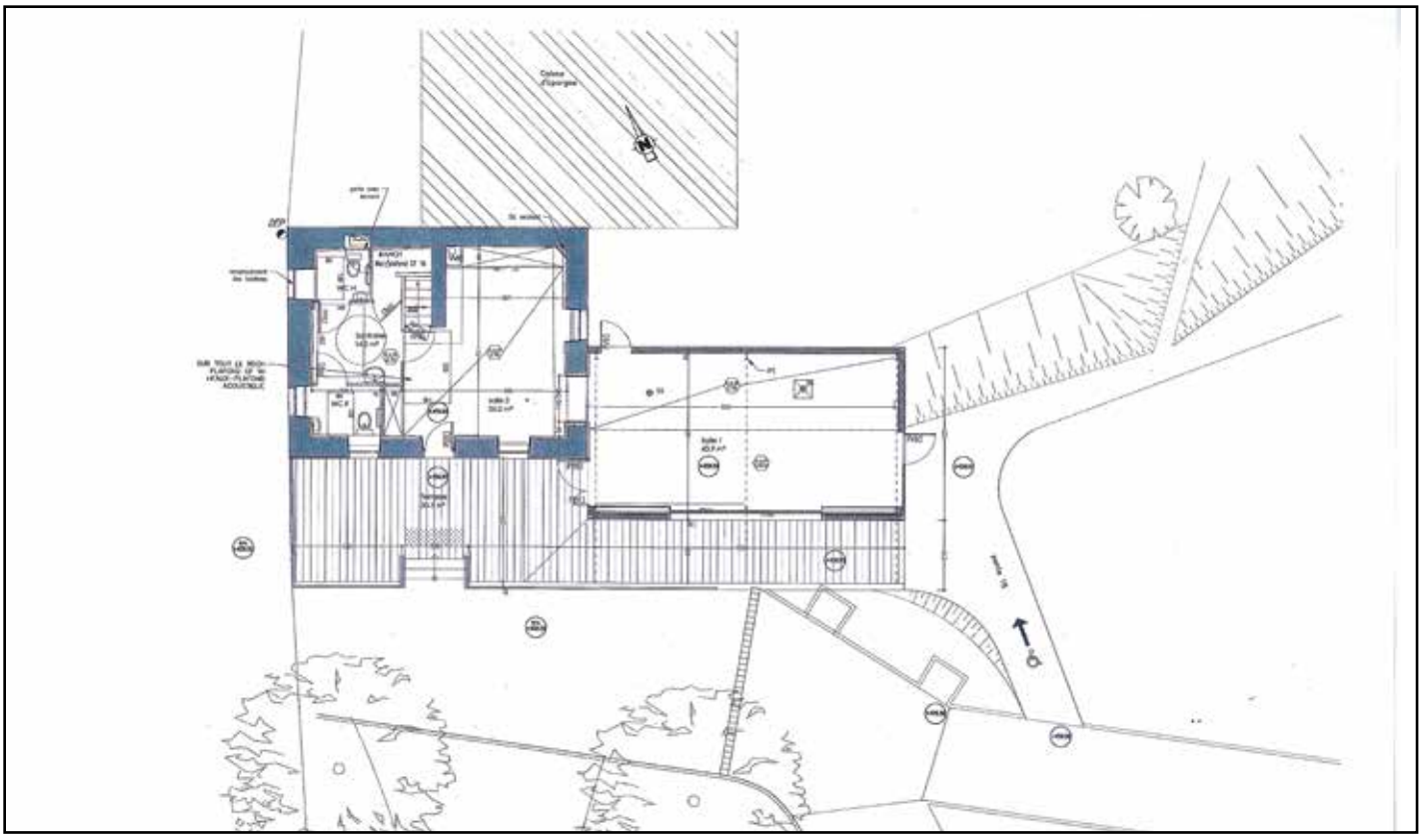

RÉFECTOIRE BORIS VIAN

Les travaux du réfectoire Boris Vian se terminent : les élèves ont pu bénéficier de cette nouvelle structure dès la rentrée.

PASS CLERMONT

Fonctionnement du « Pass + »
Le « Pass + » permet de créditer sa carte de points et non plus d'entrées. Plusieurs formules de rechargement sont proposées : 200, 400 ou 600 points.
Le nombre de points débités varie suivant le site fréquenté. Aussi, une entrée au stade nautique Pierre-de-Coubertin décomptera 18 points du Pass tandis qu'une entrée à la piscine Marcel-Boubat (Lempdes) en déduira 15.

AVANTAGE DU « PASS + »
Plus pratique, le « Pass + » permet à l'usager de recharger sa carte en quelques clics, en se connectant au site de Clermont Auvergne Métropole.
Le rechargement du Pass, tout comme l'achat d'entrées, reste toutefois possible au guichet des équipements sportifs concernés.

+ D'OFFRES EN LIGNE
Parallèlement au rechargement du « Pass + », toute personne a dorénavant la possibilité d'acheter en ligne des entrées à l'unité pour accéder aux 5 piscines et à la patinoire communautaires.

Informations sur www.clermontmetropole.eu

PROXIM'CITÉ
Signaler une anomalie sur le domaine public

Comme évoqué lors du bulletin municipal n°94 de mai dernier, page 37, le passage en Communauté Urbaine au 1er janvier 2017 a entraîné le transfert de certaines compétences jusqu'ici communales vers Clermont Auvergne Métropole.
Ainsi la voirie, les trottoirs, la propreté, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores, sont maintenant de la compétence de Clermont Auvergne Métropole.

Pour signaler une anomalie ou faire une réclamation :
N°AZUR : 0800300029
https://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/

Bien sûr, vous pouvez aussi contacter la mairie qui se chargera de transmettre votre demande à Clermont Auvergne Métropole.

VERS UNE MÉTROPOLE DU DÉVELOPPEMENT

+ clermont auvergne métropole

Clermont Auvergne Métropole est devenue Communauté urbaine le 1er janvier 2017, avec une volonté de renforcer et d'asseoir son attractivité au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en France et en Europe.

Cœur métropolitain de l'Auvergne, Clermont Métropole agit comme une locomotive du développement. Son rôle moteur et sa position géographique lui confère une forte responsabilité en termes d'attractivité et de rayonnement de l'ouest régional et plus largement du Massif Central. Elle exerce déjà et de fait des fonctions métropolitaines.

UNE MÉTROPOLE EFFERVESCENTE

Capitale économique, universitaire, sportive et culturelle de l'Auvergne, la métropole clermontoise est en perpétuelle effervescence. Elle offre une qualité de vie remarquable à ses 290 000 habitants et poursuit son développement tout en préservant son cadre de vie exceptionnel.

Clermont Auvergne Métropole est le pôle urbain d'équilibre à l'ouest de la 2ème région la plus dynamique de France. Véritable carrefour géographique du centre de la France, le cœur métropolitain agit, en solidarité, comme une locomotive pour toute l'Auvergne.

Forte de ses 40 000 étudiants et 3 000 chercheurs, la métropole clermontoise fait partie du top 10 des territoires les plus attractifs de France. Le dynamisme de l'ensemble de ses acteurs se distingue nationalement et internationalement : première ville française reconnue « ville apprenante » par l'Unesco, une université d'excellence avec le label « I-site », territoire connecté « French Tech » et candidate à la capitale européenne de la culture en 2028.

La métropole clermontoise bénéficie du dynamise économique de deux leaders mondiaux, Michelin et Limagrain et de la richesse d'un tissu de TPE/PME innovantes. Clermont Auvergne Métropole partage, avec l'ensemble de ses forces économiques, l'ambition d'être un territoire leader dans quatre domaines prioritaires : l'industrie augmentée et les mobilités, l'agriculture, la prévention santé et la nutrition, en valorisant l'innovation numérique. Elle œuvre pour l'implantation, la création et le développement des entreprises, sources d'emploi et marqueur d'attractivité.

UNE MÉTROPOLE HARMONIEUSE

19ème intercommunalité de France, Clermont Métropole entend poursuivre son rassemblement pour soutenir sa dynamique de développement dans un esprit de solidarité territorial. Clermont Auvergne Métropole souhaite construire une métropole à taille humaine, une métropole de développement harmonieux consciente de son rôle moteur pour tous ses territoires voisins.

Son statut de capitale auvergnate l'a doté en termes de services administratifs, d'équipements structurants de santé et d'éducation qui lui font jouer un rôle majeur en termes de proximité et de solidarité avec les territoires ruraux et péri-urbains.

Ce territoire représente également un espace d'intégration où la ségrégation a eu moins de prise que sur d'autres espaces urbains. A travers le nouveau statut qu'elle vie, Clermont Métropole pourra articuler son action avec celle du Département qui reste chef de file de l'action sociale sur le territoire.

Pour l'ensemble de ces raisons, Clermont Auvergne Métropole souhaite s'engager dans la démarche ouverte récemment par la loi, d'accéder au statut de métropole institutionnelle. Afin de structurer le territoire national, l'Etat a porté le nombre potentiel de métropoles institutionnelles à vingt-deux.

DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE À LA MÉTROPOLE

+ clermont auvergne métropole

La loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain permet à la Communauté urbaine de s'engager dans la démarche permettant d'accéder au statut de métropole à périmètre constant des 21 communes qui la composent. *(Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 250 000 habitants ou comprenant dans leur périmètre, au 31 décembre 2015, le chef-lieu de région, et d'autre part, centres d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques).*

En termes d'intégration, les compétences nécessaires au statut d'une métropole ont d'ores et déjà fait l'objet d'un transfert lors de la transformation en Communauté urbaine et ne nécessiteront pas de nouveaux transferts de la part des communes (hormis de manière marginale, les réseaux de télécommunications de 3 communes).

La loi prévoit toutefois que certaines compétences du Département doivent faire l'objet d'un transfert dans les deux ans qui suivent l'accès au statut. Les discussions sont d'ores et déjà engagées avec le Département et un cadre général de coopération entre les deux collectivités a été présenté aux deux Assemblées.

Sur les possibilités offertes par la loi, les compétences, retenues par les deux parties, qui feront l'objet d'un transfert sont :

- Les voiries départementales : une partie du réseau routier départemental sera transférée à la Métropole. Ce nouveau partage répondra à deux enjeux majeurs : être simple et lisible pour les usagers et assurer à chaque collectivité la maîtrise du domaine public lié à ses axes stratégiques de développement.

- Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) : ce fond s'adresse aux locataires et propriétaires en difficultés financières qui ne peuvent pas payer leurs loyers, charges, assurances, factures d'énergie ou d'eau, remboursements d'emprunts immobiliers. Il prend la forme de cautionnements, de prêts, d'avances remboursables, de garanties ou de subventions. La part de ce fond consacré aux habitants de la Métropole sera transférée.

- Le Fond Département d'Aide aux Jeunes (FAJ) : il consiste en un ensemble d'aides financières pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes entre 18 et 25 ans ou pour leur accorder un secours temporaire. La part de ce fond consacrée aux habitants de la Métropole sera transférée.

- La Prévention Spécialisée : dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le Département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui prennent la forme d'actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. La part de ce dispositif concernant le territoire de la Métropole sera transférée.

La transformation en Métropole n'entraîne pas de renouvellement de l'Assemblée délibérante, ni de réélection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau. La gouvernance partagée, prévue par le projet de territoire et la charte de gouvernance et de proximité votés le 27 mai 2016, qui garantit aux communes la proximité et la solidarité territoriale dans la mise en œuvre des politiques publiques, continuera à guider l'action communautaire.

La procédure nécessite l'adoption d'une délibération unique, portant approbation par l'Assemblée communautaire du principe de la transformation de la Communauté urbaine en Métropole selon les termes de la loi, autorisant le Président à saisir les communes membres et les invitant à se prononcer par délibération sur l'adoption du statut de métropole. Il est rappelé qu'aux termes des dispositions de l'article L. 5217-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'accord des communes sur cette transformation nécessite que deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celle-ci, ou la moitié des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population délibèrent favorablement.

UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE AVEC L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AUVERGNAT

clermont auvergne métropole

Après sa transformation, Clermont Auvergne Métropole pourra signer avec l'Etat un Pacte Métropolitain d'innovation incluant un Contrat de Coopération Métropolitaine. Ainsi la Métropole pourra soutenir et accompagner les projets de développement des territoires périphériques, en fonction des besoins et des spécificités de chaque bassin de vie et traduire sa volonté de solidarité et d'alliance avec l'ensembles des autres territoires, renforçant ainsi les actions déjà engagées au travers de divers syndicats tels que le PETR du Grand Clermont ou le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

La Métropole pourra s'investir plus fortement dans son développement économique en élaborant, sur son territoire, son propre schéma en cohérence avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Elle sera plus fortement impliquée au pilotage des Pôles de compétitivité. La Métropole pourra également envisager de renforcer ses politiques publiques en conventionnant avec la Région ou l'Etat sur certaines de leurs compétences dans le logement, le développement économique ou la gestion de grands équipements et infrastructures.

La transformation en Communauté urbaine puis en métropole institutionnelle est le fruit d'un long travail et d'un engagement sans faille des élus dans une gouvernance partagée au-delà des clivages politiques, instaurée en 2014. Ce processus souligne fortement l'action conjointe des Maires et Vice-Présidents pour l'intérêt général des populations et du territoire.

La Métropole, comme la Communauté urbaine ne se décrète pas : elle est la conséquence d'une forte structuration des services publics et d'une volonté politique accrue.

Ces transformations institutionnelles sont nécessaires dans le concert territorial qui s'opère en France et appelle désormais au renforcement des politiques publiques. Les habitants et usagers des 21 communes attendent légitimement une action publique intégrée et renforcée en termes d'urbanisme, de développement économique, de mobilité, d'espace public et de proximité...

www.clermontmetropole.eu

Clermont Auvergne Métropole
64-66 avenue de l'Union-Soviétique BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 98 34 00 Fax. 04 73 98 34 01

RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Nous sommes à mi parcours du mandat électoral que vous nous avez confié en mars 2014, aussi nous apparait-il opportun de vous rendre bilan des 3 années écoulées et des projets que nous avons pour notre commune.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX LE 9 NOVEMBRE 2017 À 19 H SALLE RAYNOIRD

TORNADE À ROMAGNAT

Une tornade a sévi à Romagnat le 8 Juillet vers 18 h 30 et a causé de gros dégâts matériels sur notre commune.
Au parc et dans la cour de la Mairie notamment, des arbres ont été déracinés, des branches sont tombées parfois sur des véhicules, ou sur les toits. Heureusement, nous ne déplorons aujourd'hui aucune victime.
Les services de la Mairie, des élus, des Romagnatois ont travaillé « d'arrache pied » pour procéder le plus rapidement possible au déblaiement des arbres et branches cassés, au nettoyage, pour sécuriser les bâtiments communaux endommagés et rendre le parc à nouveau libre d'accès. Le coût de l'intervention de l'entreprise extérieure spécialisée en élagage, mandatée par la commune, s'est élévé à la somme de 10 812 € TTC.

RECONVERSION DE L'ANCIEN LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX OU EN SOMMES-NOUS ?

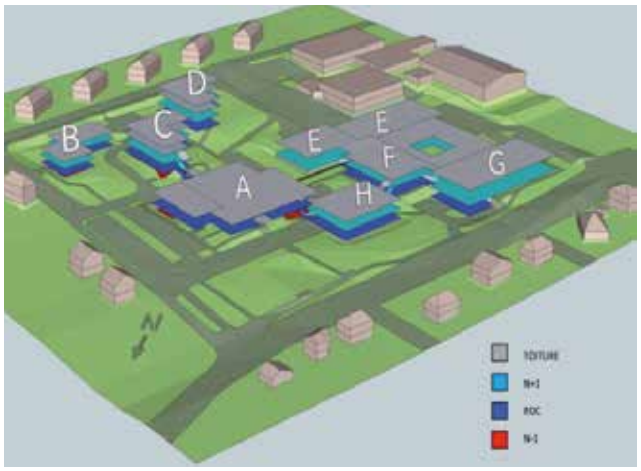

Lors d'une réunion publique qui s'est tenue en octobre 2016, la municipalité, accompagnée de l'atelier d'architectures Panthéon, avait présenté un projet de programmation. Depuis cette date, les échanges avec les associations se sont poursuivis, et bien sûr, les dossiers de demandes de subvention tiennent une place centrale dans la réflexion du fait que la commune seule ne peut pas financer des travaux estimés à environ 12 millions d'€ HT. Toutes les voies sont explorées : du Département aux subventions européennes, ainsi que la Région et Clermont Auvergne Métropole.
La consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre a été lancée et la décision devrait intervenir vers décembre 2017.
Les 1ers travaux qui devraient débuter en 2018 sont le réaménagement du bâtiment A, qui recevra les activités du FLEP, dont le site actuel devient exigu et pour lequel d'importants travaux seraient nécessaires, ainsi que la déconstruction du bâtiment H, qui permettra une ouverture du site sur les quartiers limitrophes ainsi que l'accueil extérieur futur pour l'ALSH.
D'autres réflexions sont en cours, comme la mise en place d'un réseau de chaleur partagé entre ce site, les espaces sportifs et le groupe scolaire Louise Michel ou la création d'une cuisine centrale mutualisée au niveau des 3 communes du canton.

MUNICIPALITÉ ET GENDARMERIE

La Municipalité et la Gendarmerie de Romagnat, soucieuses des craintes des Romagnatois face aux cambriolages, ont étroitement collaboré afin d'organiser sur la commune des réunions d'informations, quartier par quartier.
La première a eu lieu le 20 juin à la salle Jacques Prévert.
Les habitants, contactés par le biais de flyers déposés dans leur boîte aux lettres ont répondu favorablement puisqu'ils se sont déplacés en grand nombre.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, ENSEMBLE AYONS LES BONS RÉFLEXES !

Les cambrioleurs ciblent essentiellement les quartiers pavillonnaires, s'intéressant aux bijoux, au numéraire, écrans plats, tablettes.

Ils opèrent souvent de jour, repérant l'absence de clôture ou une zone peu visible, un portail ouvert. Ils arrivent en voiture, l'un restant à bord tandis que ses complices partent à pied.

Aussi, si une voiture vous paraît suspecte, pensez surtout à relever le numéro d'immatriculation pour le communiquer à la Gendarmerie.

PROTÉGER VOTRE HABITATION

Protégez vos accès extérieurs :
Choisissez des clôtures en panneaux rigides,
Pensez à mettre en place un éclairage détecteur de présence.

Protégez l'intérieur de votre domicile :
Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.
Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Enfin pensez à :
Photographier vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
Nous vous informons que la Gendarmerie a mis en place une application « cambrio-liste » permettant d'enregistrer les bijoux.
Puis, Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

NOTEZ BIEN

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).
Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance (une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence).
Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité, tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

La gendarmerie vous propose également « l'opération tranquillité vacances».

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police du lieu de l'infraction.
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, immatriculation, signalement, vêtements, ...).
Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.

LA POLICE MUNICIPALE ET LA BRIGADE DE GENDARMERIE SONT PRÉSENTES CHAQUE JOUR SUR LE TERRAIN MAIS AVANT TOUT, IL CONVIENT DE S'ENTRAIDER, CELA RELÈVE DU DEVOIR DE CHAQUE CITOYEN

Signalez aux forces de l'ordre tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

POLICE MUNICIPALE : 04 73 87 58 53
GENDARMERIE : 17

MERCI !

& aux ASSOCIATIONS aux BÉNÉVOLES

qui les font vivre !

L'équipe municipale

Romagnat

LA CROIX ROUGE

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

La Croix-Rouge française se développe en s'implantant dans un nouveau bâtiment à Romagnat.
En septembre, l'unité locale de Clermont-Ferrand ouvre une vestiboutique et une épicerie sociale dans ces locaux.
La vestiboutique est ouverte à tous. Elle permet de donner une nouvelle vie aux vêtements et offre la possibilité à chacun de se vêtir à petit prix. Les vêtements proposés à la vente sont issus de la générosité du public. Vous pourrez déposer les vêtements dont vous ne vous servez plus directement à la vestiboutique. Les vêtements sont ensuite triés et mis en rayon par les bénévoles. Lorsque vous réalisez un achat dans une vestiboutique, vous contribuez au financement des actions sociales de la Croix-Rouge.
L'épicerie sociale est accessible sur critères d'éligibilité en fonction des revenus. Elle permet d'apporter une aide alimentaire aux bénéficiaires tout en leur laissant le choix des denrées selon leurs besoins, leurs goûts, leurs envies. Les bénéficiaires participent financièrement même de façon modique pour préserver leur dignité et favoriser leur responsabilisation.
C'est également dans ces locaux que se dérouleront la très grande majorité des formations aux premiers secours (PSC1 notamment).
Toutes ces activités demandent une augmentation du nombre de bénévoles de la Croix-Rouge.
Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter :
04 73 92 68 55
ul.clermontferrand@croix-rouge.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

La commune de ROMAGNAT a toujours accordé une place prépondérante à la richesse des échanges culturels et sportifs que peut constituer un rapprochement soit avec une commune d'un pays voisin, soit avec une commune de notre propre pays. Premier en date, le jumelage avec la ville italienne de LICCIANA-NARDI en 1997, le second vient de se concrétiser à ROMAGNAT, le 26 mai 2017, avec la ville française de SALLES (Gironde).

Alors pourquoi un jumelage avec la ville de SALLES ?

Pour redynamiser les activités et encourager nos échanges, il nous a semblé utile de proposer un deuxième jumelage aux élus ROMAGNATOIS. Après avoir obtenu leurs accords, une équipe de notre association s'est investie, depuis 2012, dans des travaux de recherche avec des critères bien définis. Ces critères prenaient en compte les équivalences de notre commune (population, associatif entre autres) mais aussi la distance qui pourrait séparer les 2 communes. La recherche concernait les pays limitrophes à la France mais aussi la France elle-même. Les recherches européennes, à une exception près, se révélèrent infructueuses, par contre la ville de SALLES, qui se proposait à un jumelage, a répondu favorablement à notre souhait. En mars 2014 une délégation du Comité de Jumelage de ROMAGNAT s'est rendue à SALLES à l'invitation des élus Girondins et de leur propre Comité. Le mois suivant, les élections municipales sont intervenues avec un changement de gouvernance à SALLES, mais aussi à ROMAGNAT. Fallait-il abandonner le projet et ne pas poursuivre ce qui avait été entrepris?

Les décideurs ont changé, mais heureusement, l'engagement a pu se poursuivre. Cet exemple démontre la qualité première d'un Comité de Jumelage, rassembler les hommes, brasser les populations dans un climat de confiance, dans une ambiance d'amitié et de convivialité. Un jumelage est donc un projet politique au sens le plus noble du terme puisque un jumelage concerne 2 cités, 2 communautés de vie, puisqu'un comité de jumelage est une association rassembleuse au contact du Conseil Municipal et des autres associations. Quant aux habitants, en ouvrant votre porte, en donnant votre temps pour la réussite de ce jumelage, ne croyez pas que votre décision est mineure, vous donnez du sens à votre engagement, ce qui n'est pas rien aujourd'hui. Un jumelage limité à 2 conseils municipaux tournerait en rond. Tous les liens que nous allons nouer entre SALLES et ROMAGNAT seront un plus pour nos vies communales. Ajouter un jumelage ce n'est pas une soustraction pour les autres, mais une addition bénéfique à tous. Ils enrichiront nos expériences, nos horizons, ils nous donneront des idées supplémentaires. Ces liens entraîneront des amitiés entre habitants, motiveront les enseignants, parents, enfants, présidents d'associations, adhérents, habitants. Ils connaîtront probablement des hauts et des bas mais le fait de s'appuyer sur un Comité de Jumelage offre une chance supplémentaire d'avoir plus de hauts que de bas. Ces liens apporteront plus de tolérance, plus de bienveillance, plus de générosité, ils nous rendront meilleurs. Longue et passionnante vie au jumelage qui débute entre SALLES et ROMAGNAT pour le plus grand bien de tous.

Pour adhérer au comité de jumelage, rien de plus facile, le contact est comitejumelageromagnat@orange.fr ou 0682012892

L'adhésion est de 15 €, elle vous permet de vous associer aux échanges avec nos villes jumelles. Lorsque vous participez à un déplacement dans une ville jumelée, vous avez un programme, ce dernier alterne visites touristiques, réunions de travail, activités culturelles ou autres et même un petit peu de temps libre pour le shopping.

Le jumelage est ouvert à tous et vous permettra de vivre de belles aventures humaines.

L'ARAL

L'Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL) prévoit deux manifestations cet automne, pour la rentrée 2017.

• Comme chaque année, une exposition d'automne réunira les œuvres de trois artistes locaux (cette manifestation se distingue du « Printemps de Romagnat » qui, lui, montre les travaux de tous les peintres du groupe.)

Seront présentées cette fois-ci les œuvres de : Michel Vastel, Bernard Roumier et Mario Taurisano

La Galerie du Parc est ouverte au public depuis le dimanche 3 septembre, jusqu'au dimanche 17 septembre, aux heures habituelles, de 14h30 à 18h30.

• L'ARAL rendra hommage au peintre Jacques ROUSSEAU, membre de l'Association récemment disparu, sous la forme d'une présentation d'une sélection de ses œuvres,

Cette manifestation se tiendra à la Galerie du Parc entre le 23 et le 29 OCTOBRE 2017.

LE FOYER LAÏQUE DE ROMAGNAT

Le Foyer Laïque de Romagnat commence sa nouvelle saison 2017/2018 .
Déjà composé d'un millier d'adhérents, le FLEP ne cesse de croître en innovant chaque année.
Fort d'un panel d'activités très fourni - plus d'une trentaine - , les responsables bénévoles et salariés ainsi que les animateurs professionnels n'en restent pas là et ont à cœur de satisfaire le plus grand nombre de Romagnatois.

Pour cela, la palette des propositions artistiques, sportives et culturelles va s'enrichir dès la rentrée avec :

- un chœur d'enfants pour les 7/10 ans,
- un chœur d'ado 11/15 ans,
- un chœur de femmes 16 ans et plus,
- de la danse africaine pour les 8/11,
- du Ju Jitsu et duTaïso pour les 6/9 ans,
- du Yoga pour les séniors et les enfants,
- du cross training pour les adultes.

NOUVEAU

Certaines activités recherchent de nouveaux adhérents pour dynamiser les séances (comme le souligne le dicton « plus on est de fous et plus on rit ! ») :
- l'Activité « Dessin Peinture »
le lundi de 18h15 à 20h15
dispensée par Martine Le Calonnec
- l'Activité « Tai Chi Chuan »
le jeudi de 11h30 à 12h30
dispensée par Philippe Fradin
- Chorale Crescendo le vendredi de 18h30 à 20h30

Toute personne qui souhaiterait découvrir une activité pourra le faire tout au long du mois de septembre lors d'une séance d'essai.

QUELQUES DATES SONT DÉJÀ CONNUES, PRENEZ LE TEMPS DE LES NOTER !

24 mars 2018 : Carnaval
09 juin 2018 : Rencontres départementales de théâtre enfants
16 juin 2018 : Gala cirque et danse (répétition générale le 15 juin)
23 juin 2018 : Fête du FLEP
La date de l'Assemblée Générale, fixée le 23 janvier 2018, est l'occasion pour chaque adhérent d'assister à

un moment fort de la vie de notre association, de la découvrir plus profondément, et pourquoi pas s'y investir.
Cette dernière année, riche en évènements, a su rassembler plusieurs centaines de personnes à chaque manifestation, et a vu la consécration de plusieurs sportifs.

EN CE QUI CONCERNE NOS COMPÉTITEURS JUDOKA :

- **Clément Pontvianne** qui obtient sa ceinture noire 1er DAN en Judo Compétition,
- **Christophe Fratissier** qui obtient sa ceinture noire 1er DAN en Ju Jitsu

Et pour nos compétiteurs en Yoséikan Budo :
- **William Arnold,** chez les séniors, dans la catégorie Combat, moins de 70 kg, médaillé de bronze
- **Lauryne Ortu,** chez les minimes 2ème année, championne de France en titre, médaillée d'argent
- **Charlotte Laffont,** chez les juniors, médaillée de bronze
- **Caroline Laffont,** chez les cadettes 1ère année, Championne de France.

Nous les félicitons tous ainsi que **Armand Hounsou** leur professeur de Judo-Ju jitsu et **Nicolas Le Gallic** leur professeur de Yoseikan Budo.
Nous comptons sur vous afin d'être encore plus nombreux, acteurs-bénévoles et spectateurs, pour animer les rues et salles de Romagnat.

L'AMAP DE ROMAGNAT A L'ECOLE DE SAULZET-LE-CHAUD

La Mairie de Romagnat a sollicité au cours de l'année scolaire les associations de la commune pour participer à l'animation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles). L'AMAP* (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Romagnat a saisi la balle au bond et a décidé d'intervenir auprès des enfants de l'école de Saulzet-le-Chaud sur des thèmes proches de son activité, tels que la consommation locale, la culture biologique ou la protection de notre environnement.

N'écoutant que leur courage et leur enthousiasme, trois membres du CA de l'AMAP se sont lancés bénévolement dans l'aventure et ont élaboré un projet sur 8 séances d'une heure, réparties sur le troisième trimestre de l'année scolaire. Et c'est ainsi que, après validation du projet par le service périscolaire de la mairie, Vincent BERTRAND s'est retrouvé un beau jour devant un groupe de 18 enfants du CE1 au CM2, une expérience nouvelle pour lui dont le métier n'est pas l'enseignement ! Passée la première appréhension, et en présence d'une animatrice des TAP, il a trouvé des enfants curieux, attentifs et prêts à participer à ces séances conçues bien sûr sur un mode participatif.

Les thèmes abordés successivement au cours des séances sont les suivants :

- La présentation de la consommation de différentes familles du monde entier, approche des circuits de distribution, consommer « local »,
- Le bilan carbone,
- Venue du maraîcher bio de l'AMAP à l'école, permettant l'échange entre le producteur et les enfants sur son métier, son fonctionnement avec l'AMAP et les avantages pour lui d'y participer. Les enfants ont planté ensuite une graine (haricot) et sont repartis avec leur petit godet,
- Les déchets et leur recyclage, avec le temps de décomposition dans la nature de certains d'entre eux,
- Lecture et déchiffrage des étiquettes des produits que nous achetons, et comparaison de la composition d'un produit industriel, d'un produit bio industriel et d'un produit artisanal,
- Fabrication de produits maison de saison : beurre à la baratte, sirop de fleurs de sureau, jus de légumes à l'extracteur de jus.

Voilà autant de petites graines semées dans l'esprit des enfants qui, nous l'espérons bien, vont grandir et les aider à devenir des consommateurs responsables, respectueux de notre environnement, concernés par notre avenir commun et celui de notre planète…bref de vrais « consomm'acteurs » !

Et l'AMAP est fière d'avoir participé à cette expérience touchant un jeune public, complétant ainsi les animations (conférences, films, débats) que nous organisons habituellement. Et pourquoi pas à refaire l'an prochain ? Les animateurs sont partants !

***AMAP de Romagnat, renseignements :**
Pendant nos distributions hebdomadaires
le mardi entre 18h30 et 19h45, salle de l'Orangerie dans la cour de la mairie.
ou
www.amapderomagnat.org
amapderomagnat@gmail.com

LE FOYER RURAL DE OPME

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Préalable : La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base
Adulte : 10 € **Enfant :** 3 €
Mail : fropme63@gmail.com
Facebook : Foyer Rural Opme
Blog : www.opme63foyer rural.canalblog.com

ARTS PLASTIQUES

Durant les vacances de Pâques le foyer rural a organisé un stage d'art plastique pour enfants encadré par Martine Lecalonnec plasticienne diplômée.
Le thème était : « l'atelier de l'imprimeur », les enfants ont beaucoup apprécié de découvrir plusieurs méthodes d'impression : estampage, frottage, pochoir, gravure sur polystyrène, linogravure etc... tout cela dans une bonne ambiance.

PUY EN VELAY

Durant les vacances de Pâques le foyer rural a organisé un stage d'art Voyage au Puy en Velay sous un beau soleil, au programme casse-croûte, visites de la cathédrale, de l'Hôtel Dieu et balade dans les rues du centre ville.

Gymnastique (Stretching, step, etc) (Adulte H/F) Rens : Maryline VIDAL **Tél : 06 73 79 29 34**	**Les mercredis** **de 18h15 à 19h15** A la Maison pour Tous Avec Sylviane	1ère séance d'inscription Mercredi 13 septembre à 18h15 Cotisation annuelle : 70 €
Yoga (Adultes H/F) Rens : Catherine MERTZ **Tél : 04 73 92 39 34**	**Les lundis (2 séances)** **De 17h30 à 19h** **Et de 19h à 20h30** A la Maison pour Tous Avec Brigitte	1ère séance d'inscription Lundi 18 septembre Cotisation annuelle de base 100 € (1e séance pour essai gratuit)
Gym-éveil (Enfants de 2 à 6 ans) Rens : Lola BAUDRI **Tél : 04 73 87 51 56**	**Les mercredis** **de 16h à 17h** A la Maison pour Tous Avec Lola	1ère séance d'inscription Mercredi 13 septembre A 16h00 Cotisation annuelle : 15 €
Après-midi Jeux (Adultes : H/F): Rens : Yvette MAZAL **Tél : 04 73 87 50 28**	**Les jeudis** **de 14h à 20h** A la cantine de l'ancienne école	1ère séance Jeudi 21 septembre
Danse Libre et Sensitive (Adulte : H/F) Rens : Catherine MERTZ **Tél : 04 73 92 39 34**	**Les mardis** **de 18h45 à 20h45** A la Maison pour Tous Avec Virginie	1ère séance : date à définir Cotisation : 12 €/séance (1 séance/mois)
Yoga Nidra (Relaxation profonde) Rens : Catherine MERTZ **Tél : 04 73 92 39 34**	**Les mardis** **45 mn** A La Maison pour tous Avec Brigitte	Cotisation : 5 €/séance (1 séance/mois) Date 1ère séance à définir
Sophrologie Rens : Fanny **Tél : 06 14 24 06 74**	**Les jeudis** **de 18h45 à 19h45** A La Maison pour tous Avec Annie	1ère séance découverte gratuite : date à définir Cotisation trimestrielle : 42€ (2 séance/mois)

ARSEP

Spectacle 31 mai 2017

Thé dansant

Vous êtes atteint d'une sclérose en plaques
n'hésitez pas à nous rejoindre
Vendredis 22 septembre, 13 octobre, 17 novembre
et 15 décembre 2017
Vendredis 19 janvier, 9 février, 16 mars, 6 avril,
18 mai et 15 juin 2018
De 14h à 17h - Salle modulaire
Avenue Jean Moulin - A Romagnat

Pour tous renseignements :
Madame LECLERC GONZALEZ Iréne
Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP
(aide à la recherche sur la Sclérose En Plaques)
Fondatrice du comité Sourire Espoir Patience
(comité local de la Fondation ARSEP)
06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59
Arsep.romagnat@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée Générale Comité des Fêtes le 16 mars 2017

Mardi 16 mars 2017, le Comité des Fêtes a réuni son assemblée générale au cours de laquelle les bilans moraux, financiers ont permis de rendre compte des activités de l'année 2016, de prévoir celles de 2017, de voter le nouveau conseil d'administration après la désignation du tiers sortant. Cette réunion s'est déroulée en présence de nombreuses associations et s'est terminée par le rituel pot de l'amitié offert par l'Association.

LES RENDEZ-VOUS 2017 :

Passés :

- Merci Téléthon (12 448,82 € récoltés), le 16 mars :
- Goûter du Carnaval (a eu lieu le 8 avril)
- Fête de la musique le 21 juin, Place de la Halle
- Soirée du 13 juillet avec l'Eveil Romagnatois, l'orchestre Pierre Mussi,

À mettre en place :

- **Beaujolais nouveau le jeudi 16 novembre 2017** (bénéfice pour le TELETHON),
- **Téléthon les 8 et 9 décembre,** animations à trouver au niveau du canton (12ème Téléthon CDF cette année) : merci aux associations ou aux personnes désireuses de s'impliquer dans cette organisation de se faire connaître soit par mail ou téléphone (cf. ci-dessous). Les défis et MARATHON TRICOTS seront reconduits.
- **Marché de Noël** en partenariat Mairie **le Samedi 16 Décembre** Salle André Raynoird .
- **Autres animations possibles selon propositions et disponibilité des salles !**

CONSEIL D'ADMINSTRATION 2017 ÉLU LORS D'UNE RÉUNION le 15 mai 2017

- Sept membres du CA sont renouvelables en 2017 : Mmes Baudri, Beaune, Briquet, Chaput, Feyfeux, Guibert et M. Suteau. Mmes Baudri et Feyfeux ne souhaitent pas se présenter à nouveau ; les autres membres sont réélus.
- Trois nouveaux candidats se présentent et sont élus : Mmes Julie Charbonnel, et Emilie Chateau ;

ainsi que M. Jean-Jacques Briquet.

LE NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION MIS EN PLACE

Président : Andrée Hugond
Vice-Présidents : Michel Joachin – Nicole Leclerc
Trésorier : Edith Chaput
Trésorier Adjoint : Didier Raturas
Secrétaire : Emilie Chateau
Secrétaire Adjoint : Angela Beaune
Membre : Didier Sanchez

RENSEIGNEMENTS POSSIBLES
par mail adressé à
comitefetes.romagnat@laposte.net
TEL 06 81 66 87 92.

FA SI LA DANSER

La reprise de l'association FA SI LA DANSER (rock, tango, paso, cha cha, valses, bachata, madison, etc) aura lieu le vendredi 15 septembre 2017, à partir de 18h15, dans la salle de gym de l'école Jacques Prévert.

2 cours d'essai seront possibles les vendredis 15 et 22 septembre. Les inscriptions se feront sur place.
Des cours sont également organisés le mercredi au Crest ainsi qu'à Romagnat
Renseignements au 06 73 45 06 32.

ASR ATHLÉTISME

Cette année encore La Romagnatoise fut un succès. Le nouveau parcours a su attirer de nombreux coureurs curieux de découvrir le panorama que pouvait offrir la course depuis le plateau de Gergovie et la tour de Montrognon, ce qui a permis à l'ASR Athlétisme de récolter 300 € pour une association en faveur de la lutte contre la sclérose en plaques (1 € par coureur reversé à cette association).

Les couleurs jaunes et noires ont une fois de plus fait parler d'elles lors de nombreuses courses départementales et régionales avec nos athlètes présents qui ont également réalisé de bons résultats.
A noter : la victoire de Pierre Causse sur la course masculine de la Clermontoise, l'implication de Gaétan Mallet qui réalise de belles performances tout au long de la saison.
Depuis quelques années, les rues et les chemins de Romagnat résonnent d'un bruit de bâtons devenu familier.
Durant une saison 2016-2017 bien remplie, parmi les 67 adhérents Marche Nordique, nombreux sont celles et ceux qui se retrouvent trois fois par semaine pour partager une activité de plus en plus appréciée tant sur un plan physique que mental.
2017 a vu naître un Groupe Compétition dans lequel treize d'entre eux se sont illustrés à Orange, le 26 mars dernier, lors d'une épreuve comptant pour le Championnat de France.
Afin d'apporter davantage de souplesse au niveau de l'encadrement, un troisième entraîneur, Gilles Gillard, a réussi son diplôme 1er degré.
Enfin, le 8 octobre prochain, nous assisterons à la naissance d'un nouvel évènement qui se déroulera au Panoramique des Dômes. Celui-ci regroupera une épreuve chronométrée et une épreuve nature.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE SAULZET LE CHAUD

Lors de notre dernière intervention de septembre 2016 pour l'arrachage de l'ambroisie sur la RD 2089 à la sortie de Saulzet-Le-Chaud, l'association avait programmé une nouvelle visite du site pour voir si l'éradication de la plante était réussie. C'est ainsi que ce mercredi 28 juin une dizaine d'adhérents et Monsieur Roger Bergeault, notre lanceur d'alerte travaillant à l'INRA et connaissant bien cette plante, se sont retrouvés sur ces mêmes lieux. Notre spécialiste a commencé par un discours retraçant l'histoire de l'apparition de l'ambroisie dans nos régions et a aussi rappelé les propriétés très envahissantes de cette herbe. Mais il a aussi parlé de sa plus grosse nuisance que constitue son pollen qui est fortement allergisant. Puis, tout le monde s'est mis au travail pour arracher chaque pousse et ce n'est pas moins de 1500 plants qui ont été arrachés manuellement. Monsieur Bergeault a remercié chacun des participants pour leur contribution à cet enjeu de santé publique. L'association de Sauvegarde de Saulzet Le Chaud a pris l'engagement de revenir régulièrement pour surveiller l'évolution de l'ambroisie aux abords du village.

15EME ANNIVERSAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNERALE

L'assemblée générale qui s'est tenue le 7 Avril à la salle Boris Vian a permis à son président Régis Cuny de présenter le rapport moral et d'insister sur le développement de l' association depuis sa création en 2002. Après l'approbation du rapport financier et le renouvellement du conseil d'administration un débat s'est engagé avec les adhérents. Laurent Brunmurol, Maire de Romagnat accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux dont Pierrette Decourteix, de Pierre Riol conseiller départemental ont répondu aux questions de l'assistance. Les points suivants ont été abordés:

Transport en commun et sécurité routière

L'association a attiré l 'attention depuis de nombreuses années sur le danger de marcher le long de la route entre la rue J Prévert et l'arrêt des Pradeaux pour les usagers du bus et les piétons désirant rejoindre Ceyrat. Elle dénonce la lenteur des autorités compétentes pour traiter ce dossier et demande à nouveau le déplacement du terminus des Pradeaux au pont de Rede avec l'appui du maire et la sécurisation du trajet piéton. La réfection du revêtement de la RD 2089 à l'entrée de Saulzet en venant de Varenne s'est traduite par une diminution des accidents de circulation mais il reste à améliorer la sécurité lors de la traversée du village et des places de stationnement devraient être créées.

École

L'école est un élément essentiel de la vie du village. Le réfectoire et la salle d'activité mise à la disposition des associations de Saulzet en dehors des horaires scolaires seront terminés à la rentrée prochaine. Le petit local derrière la salle des fêtes sera réservé aux jeunes du village.

Amélioration du cadre de vie et patrimoine

L'association de sauvegarde est la structure qui permet de faire de nombreuses propositions et de participer à des projets d'embellissement du village :

nettoyage et mise en valeur de la croix de Saint Avit, lutte contre l'ambroisie, réouverture de chemins anciens délaissés, création d' un nouveau circuit de randonnée passant par les 6 croix du village, proposition pour l'embellissement de la Place de la Fontaine, édification éventuelle d'un four à pain, aménagement paysager de l'entrée de Saulzet au niveau de la rue Jacques Prévert… L'association collecte des documents sur l'histoire et le patrimoine du village qui ont pu être utilisés à des fins pédagogiques pour l'école. Le président du foyer rural a donné le calendrier des animations et il a été fait part de la création d' une nouvelle association pour aider au bien-être animal (Croc Quêtes).

Améliorer la communication

Mise en place d'un site internet et communiquer aux adhérents par mail et SMS les informations des associations du village.

Autres sujets concernant Romagnat

J. Schneider a donné des précisions pour les orientations qui guideront les révisions futures du PLU.

L. Brunmurol a expliqué les conséquences pour Romagnat du passage en communauté urbaine (transfert d'agents municipaux, nouvelle compétence voirie) et sur les grands projets (transformation de l 'ancien lycée professionnel, réaménagement de la place F. Mitterrand…)

Un buffet et le verre de l'amitié ont clôturé la soirée.

ADMR

L'ADMR de Romagnat a tenu son Assemblée Générale le 27 juin 2017 à la salle Jacques Prévert sous la présidence de Monsieur Malacan et en présence de Madame Szczepaniak, Conseillère Départementale, de Monsieur Brunmurol, Maire, de Mesdames Lelièvre, Première Adjointe et Gilbert, Adjointe aux affaires sociales et de Monsieur Pitelet, Directeur Fédéral.

RAPPORT MORAL D'ORIENTATION

Après quelques mots d'accueil, le Président donne lecture du rapport moral et d'orientation, qui met tout particulièrement l'accent sur les efforts fournis sur la qualité des prestations, grâce à l'emploi du personnel le plus qualifié (auxiliaires de vie et assistantes de vie) pour les tâches les plus délicates, et au développement de la formation. Celui-ci devra s'accroître encore dans le domaine des gestes et postures pour répondre aux exigences des usagers les plus âgés.
La Préfecture a délivré à l'Association l'agrément qui lui permet, pendant cinq ans, d'intervenir auprès des enfants de moins de trois ans, pour assurer notamment la garde au domicile, et auprès des personnes âgées ou handicapés. Il insiste sur le fait que l'ADMR répondra de la manière la plus satisfaisante aux demandes éventuelles concernant des enfants de moins de trois ans auprès desquels l'Association n'intervenait pas jusqu'à présent.
En 2017, outre la formation et la qualité de service qui seront maintenues à un niveau élevé, l'effort portera principalement sur la prévention des accidents du travail.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité est ensuite présenté par Jean-Paul QUETEL, Vice-Président. Il fait apparaître une stabilité tant en nombre d'heures (+1.4%) qu'en nombre d'usagers.
En revanche, la structure de l'activité s'est modifiée, au détriment du secteur aidé (APA, mutuelle...) et au profit de la gestion directe, en raison, sans doute, au moins en partie, de la révision des plans d'aide APA par le Conseil Départemental. De même, on observe un accroissement des interventions de courte durée.
Les premiers mois de 2017 un infléchissement sensible de l'activité pour des raisons purement fortuites (calendrier, vacances ou absences de salariées) ou plus profondes comme la perte de plusieurs usagers importants (décès, entrée en maison de retraite).
Cette évolution, si elle se confirme, pourrait devenir préoccupante, malgré la satisfaction exprimée par les usagers.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Le résultat du dépouillement du questionnaire de satisfaction, dont l'envoi et l'exploitation tous les ans sont exigés par l'Administration, est présenté par Jean-Paul QUETEL.

Le taux de réponse (48,9%) plus faible que celui de l'an dernier, n'est pas totalement satisfaisant et un effort tout particulier est demandé aux usagers pour le remplir et le retourner malgré son caractère répétitif.
Le bilan des réponses, satisfaisant, est en progression sur celui de 2015.
Le niveau de satisfaction s'établit de 95 % pour les modalités de prise en charge des besoins à 99 % pour la qualité du travail et même 100 % pour la prise en compte de la demande.
Le niveau de qualité doit être et sera maintenu au profit de tous les usagers.
Quant aux menus travaux dont la réalisation est à nouveau demandée, une initiative sera prise avec des associations voisines mais avec le souci, bien entendu, de ne pas concurrencer les professionnels.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes s'équilibrent à un niveau comparable à celui de 2015 : les charges de personnel, à hauteur de 400.000 €, représentent 92 % au total. L'exercice se termine avec un excédent, limité, de 2938 €.
Si la situation est saine, elle comporte néanmoins quelques faiblesses pour l'avenir. Aussi, le Conseil d'Administration a dû décider, avec regret, d'augmenter les tarifs de 0,50 € par heure en les portant à 19 €, 20 € et 16 € pour le tarif social, à compter du 1er juin.
Grâce aux efforts de la municipalité ces tarifs demeurent parmi les plus faibles, sinon les plus faibles, de l'agglomération. Ils bénéficient de la réduction d'impôts de 50 %.
Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre membres sortant sont reconduits, à l'unanimité :
Mmes Hugond et Suteau, MM. Cuny et Vitry

MOT DU DIRECTEUR FEDERAL

M. Pitelet se situe, de préférence, au niveau départemental pour évoquer une situation plus difficile depuis la réduction des heures de prise en charge par le Département et manifeste son inquiétude sur le devenir des personnes en difficulté.

MOT DU MAIRE

M. Brunmurol remercie les intervenants pour la clarté des rapports et se félicite de l'action de l'ADMR qui, avec d'autres organismes comme, par exemple, le SSIAD, œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées. Il annonce que le permis de construire de la future résidence pour les personnes âgées devrait être déposé prochainement et que les travaux devraient débuter au début 2018, Il invite les usagers présents à participer aux nombreuses activités du Centre Social et souhaite, pour terminer, une entière réussite à l'ADMR.
La séance se termine par un buffet convivial.

LPO

ANIMATION POUR LES ÉCOLES

Les bénévoles de la LPO ont participé à une animation sur les chants d'oiseaux au cours du mois de mai auprès de la classe de Mme Laurence Fournet-Fayard à l'école maternelle Jacques Prévert. Après une petite séance d'écoute en classe sous la forme d'un jeu, les enfants ont pu sillonner le Parc de Tocqueville et découvrir les oiseaux chanteurs présents, avec notamment le Rougequeue à front blanc.

SORTIES GRAND PUBLIC

Trois sorties ont eu lieu au printemps sous la forme d'initiation à l'écoute des chants d'oiseaux et aussi de sensibilisation à la protection des hirondelles du bourg. Ainsi le 6 mai au matin, et malgré une météo difficile, une dizaine de personnes ont pu sillonner le plateau de Gergovie à la découverte d'oiseaux qui passent souvent inaperçus pour le promeneur, tel que le Tarier pâtre, l'Alouette lulu, l'Alouette des champs, la Fauvette grisette, la Fauvette à tête noire...etc. Dans le cadre de la fête de la nature, le week-end du 20 mai, une petite visite du bourg le samedi matin a permis de constater le début de nidification des Hirondelles de fenêtre et de deux couples d'Hirondelles rustiques, mais aussi de remarquer l'arrivée des Martinets noirs qui nichent aussi dans le bourg. Le lendemain, une nouvelle sortie sur le plateau de Gergovie, cette fois-ci dans d'excellentes conditions météo, a permis des observations très appréciées de la plupart des oiseaux chanteurs et nicheurs du plateau. Une initiative qui sera reconduite l'an prochain.

COMPTAGE HIRONDELLES

L'opération de comptage des couples nicheurs d'Hirondelles de fenêtres dans le bourg de Romagnat s'est poursuivie ce printemps. Un total de 59 nids occupés ont été dénombrés début juin dans différentes rues du bourg, avec des sites toujours importants autour de la Halle, de l'église et de la place François Mitterrand. Ces résultats sont encourageants car en hausse par rapport aux années précédentes. De plus, pour la première fois depuis leur installation en 2012, 4 nids artificiels sont occupés. Espérons que cet afflux se pérennise les années à venir. Nous tenons à rappeler que la destruction des nids et la perturbation intentionnelle des hirondelles sont interdites par la loi et que les petites nuisances occasionnées par leurs fientes le temps de leur nidification peuvent être facilement évitées par la pose de petites planchettes.

OPÉRATION TOURNESOL

Comme les années précédentes, la LPO Auvergne met en place l'opération tournesol au profit des actions de protection des oiseaux (par exemple le Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages) et de ses actions de sauvegarde des milieux et des espèces en Auvergne. L'opération Tournesol permet :

- d'apporter durant l'hiver une aide aux oiseaux des jardins,
- de soutenir l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité des campagnes,
- de favoriser les actions de la LPO en Auvergne.

Bulletin de réservation en ligne en septembre sur le site LPO Auvergne :
www.lpo-auvergne.org/
et version papier en mairie de Romagnat
Réservation : septembre
Retrait des sacs : le samedi 18 novembre de 8h à 12h à la mairie de Romagnat
Renseignements :
Hélène Chevalier
Tél. : 04 73 61 16 13

LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE À ROMAGNAT

Depuis plus de 30 ans, le Groupe Arverne SGDF Scouts et Guides de France – (Communes de Romagnat, Beaumont et Aubière) fait vivre les valeurs du scoutisme.
Environ 110 enfants sont inscrits dans les différentes tranches d'âge (6-8 ans, 8-11 ans, 11-14 ans, 14-17 ans et 17-20 ans). Cette année encore, les jeunes ont par exemple participé à la collecte de la Banque Alimentaire. Fin Avril 2017, ils ont tous participé à un grand rassemblement au Château de Tournebise.
Les unités de jeunes sont soutenues dans leurs projets et encadrées par de jeunes adultes chefs et cheftaines bénévoles. Toute l'année, les chefs et cheftaines du Groupe Arverne s'engagent au bénéfice des jeunes pour faire vivre le projet éducatif des SGDF, ils proposent aux jeunes de devenir des hommes et des femmes heureux, utiles, artisans de justice et de paix.
Le mouvement Scout est ouvert à tous sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Concrètement, les SGDF proposent aux jeunes un espace de vie et des activités en plein air qui répondent à leur besoin de rêver, d'agir, de réussir leurs projets, de vivre en communauté, bref, de donner sens à leur vie !
Le mouvement est également reconnu comme organisme de formation habilité à délivrer des Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et des Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Les chefs et cheftaines du mouvement sont ainsi bénéficiaires d'une formation reconnue par l'Etat.
Le Groupe SGDF Arverne recrute des cheftaines/chefs bénévoles pour participer à l'encadrement des unités et, si besoin réaliser d'une formation BAFA/BAFD à des conditions financières très favorables.
Pour nous contacter : rg.arverne@gmail.com
Annabel et Guillaume Puiseux, Responsables du Groupe SGDF Arverne
facebook.com/sgdfarverne

MOTO-CROSS TIMOTHÉE BERTHON

La 10ème édition du Trophée de Moto-Cross Timothée Berthon, comptant pour le Championnat de Ligue d'Auvergne, a eu lieu cette année les 08 et 09 Juillet sur le terrain de Vic le Comte. Habituellement organisée en septembre, cette course attendue par les très nombreux passionnés de sport et de moto a compté à nouveau cette année pour le Championnat de France Miniverts. C'est une belle reconnaissance pour les organisateurs qui améliorent sans cesse le terrain pour les motards mais aussi pour faciliter l'accès aux spectateurs

Ce Trophée rencontre un succès grandissant puisque lors de la 9ème édition, c'est plus de 200 pilotes qui étaient présents devant près de 3 000 spectateurs. Inscrite en juillet et en Championnat de France, la course a attiré encore plus de spectateurs cette année. Le samedi, les catégories 65 et 85 cm3 étaient en piste avec les mini-cross, les cadets, les minimes et les juniors, mais aussi 2 catégories Quad. Le dimanche, les MX2 et la catégorie Elite que l'on retrouve dans les courses internationales, les MX1 étaient présentes avec les 2 catégories du Championnat de France Miniverts.
Venant de toute la France, les Miniverts, ce sont les futurs crossmen que l'on a retrouvés dans les catégories nationales supérieures et pour certains au niveau international Autour de la course, buvette, petite restauration, stand crêpes et stand glaces, stand commerciaux autour de la moto. Ce Trophée est organisé en hommage à un jeune pilote de Moto-Cross de Romagnat parti trop vite le 1er août 2007. Il avait participé durant 2 saisons au Championnat de France Minivert.
Un mini circuit quad et un mini circuit moto ont été installés pour initier gratuitement les plus jeunes.

ROMAGNAT GYM

Groupe loisirs GR : les fantômes

Plus de 350 personnes ont assisté dimanche 18 juin au gala de Romagnat Gym.
Un programme en deux parties avec les sections de compétition GR et GAF, mais aussi les sections loisirs, baby gym, activités gymniques poussins et la GR loisirs et activités extra scolaires, puis une 3ème partie plus festive et costumée sur le thème « fantastique et extraordinaire » .
Le pôle régional de gymnastique acrobatique , utilisant le gymnase de Romagnat a présenté son programme compétitif et a participé à la chorégraphie du club des «spectres». Enfin une petite surprise finale de la section cross training et des entraîneurs sur le thème des «supers héros» ont ponctué ce gala 2017.

Inscriptions saisons 2017-18 (au gymnase du complexe sportif)
Contact téléphonique : 06.60.47.09.57
Mail : romagnatgym@gmail.com

GYM TA FORME

Association créée en 1998, bientôt 20 ans !, a pour ambition de maintenir en forme tous ses adhérents, féminins et masculins, sans limite d'âge.

Le 23 juin 2017, en présence de Chantal Lelièvre, 1ère adjointe de ROMAGNAT, s'est tenue l'Assemblée Générale qui clôturait l'exercice 2016-2017. Les comptes ont été approuvés et le bureau reconduit pour le nouvel exercice. La soirée s'est prolongée autour d'un excellent couscous au restaurant « L'Autobus ».
Les cours dispensés par deux monitrices allient sérieux, compétence et bonne humeur.

Le dynamisme de notre association a permis de constituer un groupe de 10 personnes pour participer à la 10ème édition de « La Clermontoise »

Rendez-vous à partir du 12 Septembre pour une nouvelle année dans la salle de gym de l'école Jacques Prévert. Les séances ont lieu les mardis et les jeudis de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45. Chacun peut choisir son horaire ou participer à toutes les séances.
Les nouveaux bénéficient de deux essais avant de s'inscrire.

ROMAGNAT TENNIS CLUB

JUIN 2017 - CHALLENGE INTER-ÉCOLES « VIENS REPRÉSENTER TA CLASSE »

Les élèves des trois écoles de la commune ont vécu une journée très spéciale le vendredi 2 Juin 2017, intitulée « Viens représenter ta classe ».
272 jeunes des écoles Boris Vian, Louise Michel et Jacques Prévert se sont partagés dans les six ateliers qui leur étaient proposés. Le premier était des séances d'apprentissage du tennis, complétant l'initiation qu'ils avaient suivie tout au long de l'année au Romagnat Tennis Club. Les jeunes ont pu se mesurer dans des mini-tournois, prendre conscience de leur motricité à travers des parcours d'obstacles ou de lancer de balles, découvrir la pratique du sport collectif. Enfin l'art n'a pas été oublié avec l'atelier dessin, il s'agissait de décorer des balles de tennis pour en faire une fresque colorée qui sera exposée au club. Enfin, ils ont eu le privilège de suivre les conseils d'une diététicienne, coach sportif. Cette journée n'aurait pas été possible sans la vingtaine de bénévoles, l'implication des directeurs et des professeurs des écoles, et le soutien de la municipalité. Le rendez-vous est déjà pris pour 2018…

JUIN 2017 – TENNIS EN FÊTE

La fête du tennis s'est déroulée le samedi 09 Juin 2017, réunissant tous les enfants de l'école de tennis du Romagnat Tennis Club et tous ceux désireux de découvrir le tennis. Cette journée était organisée par Marine, Clara, Laurine et Lila, jeunes bénévoles et passionnées de tennis, elles étaient assistées par les enseignants du club. Les enfants du mini-tennis (3 ans ½ à 6 ans), la galaxie tennis (7 ans à 11 ans) et le club junior ado se sont affrontés toute l'après-midi durant les différents challenges ou concours afin de nous faire partager leurs talents. Les plus petits ont reçu leur médaille de la main de leurs entraîneurs, Aymeric et Bertrand qui les suivent tout au long de l'année. En fin d'après-midi, l'équipe 1 masculine est venue faire une démonstration en nous proposant un match exhibition de double, devant les yeux éblouis des enfants.
Merci à Marine, Clara, Laurine et Lila pour cette magnifique journée.

TMC FÉMININ

C'est le rendez-vous incontournable de la fin de saison pour le Romagnat Tennis Club, le TMC féminin 3ème édition s'est déroulé les 24 et 25 juin et a accueilli 24 participantes NC à 30/1

La finale a opposé Clémence Faure (ASM) à Agnès Viala (Aubière TC), au bout du suspense c'est la jeune Asémiste qui remporte le tournoi au super tie-break.

Les participantes ont pu bénéficier de découvertes sportives fort appréciées, notamment la pratique de la boxe française grâce aux intervenants du Stade Clermontois et une initiation au Fitennis avec Bertrand Briday.

Merci à tous les bénévoles pour leur implication et rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de surprises.

5ÈME ÉDITION DES « P'TITES GAULOISES 2017 »

Cette 5ème édition a été marquée par la visite de Gilles Moretton, ancien joueur de Coupe Davis dans les années 80, qui se présentera début 2018 aux élections de la présidence de la Grande Ligue réunissant les ligues d'Auvergne, du Lyonnais et du Dauphiné-Savoie, il était accompagné de Joëlle Delteil, présidente du comité du Puy-de-Dôme. Une fois encore, le RTC a pu démontrer ses capacités à fédérer ses bénévoles autour d'un grand projet comme ce tournoi international. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec une 6ème édition !

ASM ROMAGNAT RUGBY FEMININ

ROMAGNAT RUGBY FEMININ

Encore dans l'élite !

La dernière saison des Filles de Romagnat s'est terminée le 2 avril dernier sur une belle victoire et le maintien assuré dans l'élite du rugby féminin français pour cette nouvelle saison qui s'annonce bien.

Les joueuses de l'ASM Romagnat Rugby Féminin continuent leurs aventures au plus haut niveau et représenteront Romagnat aux quatre coins de l'hexagone. Fabrice Ribeyrolles et Martin Scelzo, seront toujours aux commandes de l'équipe phare, Annick Hayraud, joueuse emblématique, occupera toujours le poste de manager général du club. Un club qui présentera deux équipes seniors à différents niveaux de jeu ; l'élite 1 pour l'équipe phare et la fédérale pour l'équipe 2 qui sera entraînée désormais par une ancienne joueuse du club Coralie Semonsut. Le club alignera aussi une équipe cadette, ou U18 en championnat de France à XV, et si le nombre de joueuses est suffisant en championnat à 7.

La dernière saison a été compliquée mais les Romagnatoises ont trouvé les ressources nécessaires pour se maintenir lors du dernier match disputé à domicile. Cette rencontre a aussi été une grande fête du rugby féminin grâce à l'investissement des bénévoles du club et avec l'aide des services municipaux qui ont assuré la logistique.

Pour la saison prochaine le club a déjà préparé le terrain en recrutant quelques joueuses mais toutes celles qui veulent rejoindre le club de rugby féminin sont les bienvenues. Le public romagnatois pourra encore assister à quelques beaux match du coté du terrain Michel Brun.

Le club est toujours à la recherche de joueuses pour venir compléter les rangs, des joueuses de tous les niveaux, de tous les gabarits car le rugby offre à tous les profils, la possibilité de jouer. Les rendez-vous sont fixés les lundis, mercredis et vendredis soirs, pour toutes celles qui voudraient se lancer dans l'aventure ovale.

L'ASRHB SAISON 2017-2018

C'est reparti pour le Handball de l'ASRHB ! Après une saison précédente qui a vu naître une équipe loisirs et de beaux résultats en jeunes et féminines, cette année nous vous proposons :

- Des équipes adaptées pour tous les niveaux : les plus jeunes et les seniors,
- Des créneaux d'entraînements du lundi au samedi,
- Des matchs à domicile ou en déplacement les week-ends.

Notre équipe de dirigeants et d'entraîneurs bénévoles encadrera plus de 120 licenciés et 10 équipes.
L'ASRHB c'est aussi une vie associative forte avec des événements conviviaux tout au long de la saison.
Venez nombreux nous rejoindre!

ASR HAND BALL :
Perrine Robert : 06 78 48 56 71
Alexandrine Mignot : 06 71 66 14 14
Asrhb@yahoo.fr

ARMCA

Le club ARMCA de voiture radiocommandée organisera le championnat de France piste, échelle un cinquième, les 23 et 24 septembre 2017 sur la piste de la route du plateau de Gergovie. Cette manche numéro 7 du Championnat de France 2017 sera la dernière de la saison, elle promet des courses d'intérêt avant la clôture d'un championnat très disputé. Nous attendons un plateau important avec des modèles F1 et Tourisme incorporant les derniers développements techniques de l'année. Cette catégorie très réaliste permet de pratiquer le modélisme / sport mécanique d'une autre façon tout en restant très spectaculaire. Entrée gratuite, buvette et restauration disponibles sur le circuit durant tout le week-end, venez nous voir, ne manquez pas cette édition 2017.

Circuit Patrick Depailler
Route du plateau de Gergovie
63540 Romagnat

ROMAGNAT PÉTANQUE

DE BONS RÉSULTATS POUR ROMAGNAT PÉTANQUE

Tous les jours les pétanqueuses et pétanqueurs disputent des parties amicales sur leur terrain rue du Stade. Ces entraînements portent leurs fruits avec de bons résultats enregistrés dès le début saison. En Championnat des Clubs Vétérans les deux équipes ELITE terminent premières de leur poule et participeront aux phases finales le 12 octobre aux Bughes. En coupe du Puy de Dôme Vétérans les 3 équipes se sont également qualifiées et joueront le 7 novembre pour le titre. En Championnat seniors la Doublette formée par Émilio Castelao et Georges Provost est parvenue jusqu'au 8ème de finale.

En coupe de France, les Romagnatois à ce jour sont toujours en course et vont disputer le 4ème tour pour espérer une sortie de zone.

Par leur adresse et leur sportivité les joueurs ont fait briller les couleurs de Romagnat sur les nombreux concours départementaux et nationaux auxquels ils ont participé.

Comme à son habitude ROMAGNAT PÉTANQUE a organisé de nombreuses manifestations : Challenges ROUDAIRE, FOURNET FAYAS, Gilles LABALTE, les éliminatoires triplettes secteur sud, la coupe du Puy de Dôme secteur sud et le traditionnel semi-marathon fin août. Le 23 juin le concours inter sociétaires a réuni 50 licenciés et membres honoraires. Ils ont ensuite dégusté une délicieuse morue portugaise dans une ambiance conviviale.

Les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont rendez-vous le samedi 4 novembre pour leur assemblée générale.

« Les amis de Romagnat Pétanque au Challenge souvenir Gilles LABALTE »

ÉVEIL ROMAGNATOIS

L'Éveil Romagnatois a pour habitude au sein de ce bulletin de vous présenter les différentes manifestations et son actualité musicale.
Il nous a paru important d'aborder un aspect moins connu de nos activités, en effet, nous avons souhaité mettre en avant notre organisation et notamment l'école de musique intégrée à l'Éveil Romagnatois que nous gérons sur un modèle associatif depuis les années 70.

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE RECONNUE PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT

L'Éveil Romagnatois est agréé Jeunesse et Sport et l'école est affiliée à la CMF (Confédération Musicale de France).
Il y a actuellement 6 classes de Formation Musicale (Solfège) et 10 classes instrumentales (trompette, clarinette, saxophone, flûte traversière, trombone, cor d'harmonie, tubas, tambour, batterie, percussions).
Les formations dispensées sont qualifiantes et reconnues au niveau national, avec la possibilité in fine de préparer au concours d'entrée au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) et de passer le Brevet d'Études Musicales au niveau Départemental.

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE, TOURNÉE VERS LES JEUNES ET LA COMMUNE

L'Éveil Romagnatois intègre au total 4 orchestres et une école de musique. Il s'agit d'une véritable petite entreprise composée d'une dizaine de salariés (professeurs) et d'une équipe de bénévoles qui prend en charge la partie intendance et la comptabilité de l'École et de l'association.
L'intégralité des subventions (municipale et départementale) + les cotisations des familles lors des inscriptions couvrent les coûts de fonctionnement de l'école de musique. Les investissements (achat d'instruments, tenues), les assurances et frais de fonctionnement des orchestres (transport) sont quant à eux couverts par les prestations et sorties payantes des différents orchestres de l'Association « Eveil Romagnatois ».

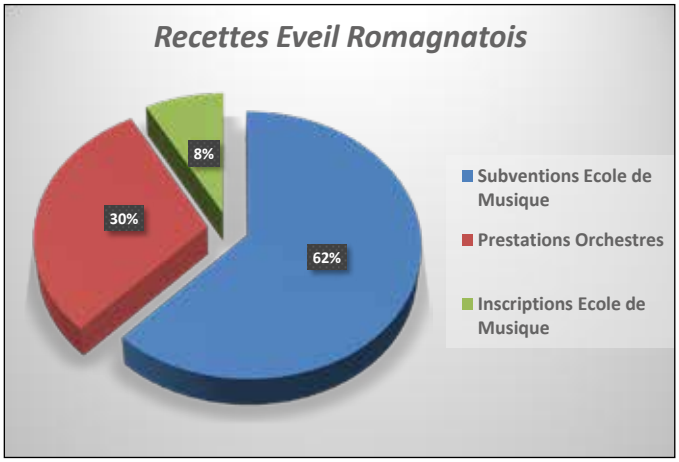

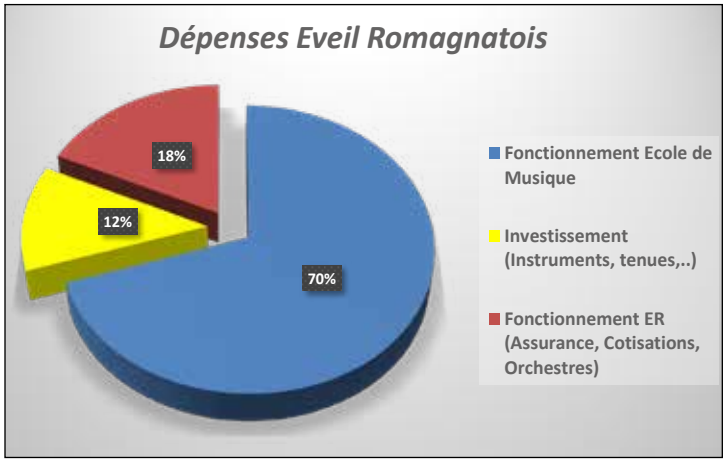

Sans la subvention de la commune, notre école de musique n'existerait pas.
Grâce à sa structure associative, elle propose un des meilleurs rapports qualité/prix du département.

PARTICIPATION DE L'ÉVEIL ROMAGNATOIS AUX COMMÉMORATIONS ET ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE.

Comme chaque année La Batterie Fanfare de l'Éveil Romagnatois a participé aux journées de commémorations, de la déportation et du 8 mai 1945, ce qui apporte une touche de solennité à ces moments de recueillement.

Dimanche 30 Avril Journée de commémoration de la Déportation

Journée de commémoration du 8 mai 1945

Mais également à des événements beaucoup plus festifs, comme la signature du jumelage entre Romagnat et Salles le 26 mai animée par la Banda

Les Buffadous

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N°96 est fixée au 15 novembre 2017, pour une parution en janvier 2018. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : SceCom@ville-romagnat.fr

Bonjour,

Aménager la place François Mitterrand faisait partie de nos projets. Nous avions commencé des études en y associant les élus de l'opposition. Dépassant les clivages et les oppositions systématiques, nous avons été ravis de découvrir dans le bulletin municipal 92 de septembre 2016 que la majorité municipale souhaitait rénover et embellir cette place en redonnant toute sa place au piéton.

Hélas, trois fois hélas….dans le bulletin municipal 94 de mai 2017...nous découvrons que « L'aménagement de la place François Mitterrand et de la place du Terrail est à l'étude. Une 1ère esquisse a été présentée aux riverains et commerçants du secteur. Les remarques recueillies sont prises en compte par le bureau d'études. Le projet sera présenté en réunion publique prochainement. » ? (BM 94 de mai 2017)

Comme d'habitude en tant que groupe d'opposition municipale, représentant d'une partie de la population romagnatoise, nous n'avons été associés ni à la réflexion, ni au travail sur ce projet.

Comme d'habitude, un projet mené par le petit bout de la lorgnette : une réflexion en cercle fermé, une réunion limitée aux riverains et une réunion publique annoncée, quand tout est quasiment bouclé.

Comme d'habitude donc, mépris de l'opposition, absence de concertation, absence de réflexion en amont, absence de vision globale du développement de notre ville.

Il est grave et dommageable pour Romagnat que des projets tels que le réaménagement du LEP, de la conciergerie du parc et de la place François Mitterrand aient été menés sans faire appel à l'expertise d'usage des romagnatois.

Il est désespérant de constater qu'après trois années de mandat, la majorité n'apprend rien de ses erreurs, ne sait pas travailler avec d'autres, a peur de se confronter à des avis divergents passant ainsi à coté de ce qui devrait être sa mission principale et sa préoccupation constante : donner du sens à l'action publique, tenter de ré-intéresser les citoyens à la gestion de la cité.

Pour terminer, quelques remarques diverses :

- Parfois la forme donne une bonne idée du fond : il semble à la lecture du BM de mai 2017 que la majorité en place fasse si peu de cas des élus d'opposition (qui composent pourtant avec eux le conseil municipal représentatif de l'ensemble des romagnatois), qu'à l'occasion de la présentation du nouveau conseil, qui fait suite aux déboires que l'on sait, les cinq élus d'opposition se retrouvent présentés sur une page séparée !

- Assister au conseil municipal est un acte citoyen. Grâce à l'incapacité chronique du maire de mener son équipe, cela devient aussi un spectacle. Dernier épisode au conseil municipal du 18 mai, le maire et son adjoint à l'urbanisme et aux travaux disant chacun leur tour puis en même temps exactement le contraire à propos des prévisions de certains travaux de rénovation du LEP. A suivre !

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet-Farret, François Ritrovato
Romagnat, Avec Vous

Dans le cadre de la campagne électorale nous nous étions engagés à organiser des réunions périodiques dans nos quartiers.
Du 13 mai au 1er juillet, chaque samedi matin, vous avez pu nous retrouver pour échanger, dialoguer, faire remonter les problèmes rencontrés.
Cette année, il s'agissait du troisième rendez-vous depuis notre élection : au travers de cette page d'expression, nous avons souhaité vous faire part des points les plus fréquemment soulevés : il s'agit notamment des herbes sur les trottoirs, des haies à tailler, des poubelles non rangées ou détritus entreposés à côté, de la dangerosité liée à la vitesse excessive, du stationnement abusif, des déjections canines et chiens non tenus en laisse dans le parc.

- Concernant le désherbage, la Commune de Romagnat a choisi de s'inscrire depuis plusieurs années dans une démarche citoyenne en supprimant l'utilisation de tous produits phytosanitaires. Aujourd'hui, c'est chose faite. Mais cela nous expose à la prolifération de « mauvaises herbes » d'autant plus cette année avec le printemps que nous avons connu. Depuis le transfert des compétences au 1er Janvier 2017, c'est Clermont Auvergne Métropole qui a notamment à sa charge le désherbage des trottoirs lorsqu'ils se situent sur le domaine public : des ordres de travaux sont adressés au pôle de proximité (PROXIM'CITE) par les Mairies et les habitants du territoire. Mais il ressort de ces visites de quartiers qu'assez souvent, les Romagnatois agissent sur les herbes de « leur » trottoir avant même l'intervention des services techniques qui ont fort à faire. Merci à ces Romagnatois « bénévoles » ! Cependant, il est nécessaire de planifier avec le pôle de proximité une organisation plus efficace de désherbage et nous nous y attachons pour le printemps prochain.
- Le territoire sur lequel se situe Romagnat bénéficie d'une « trame » verte importante, cela ne date pas d'aujourd'hui, et contribue à la qualité de notre cadre de vie : il s'agit notamment d'entretenir les haies qui agrémentent les quartiers et de ne pas se laisser envahir. Il est rappelé que les végétaux (haies, arbres, arbustes…) qui se trouvent chez les particuliers doivent être taillés afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, sur les trottoirs par exemple. Ils ne doivent pas gêner le passage des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite, ni empêcher la visibilité nécessaire pour les panneaux de signalisation.
- Certains jours, cette trame verte qui caractérise Romagnat, est « abîmée » par l'accumulation des bacs-poubelles qui restent sur les trottoirs. Afin de conserver ce cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés, il est recommandé de récupérer les containers après le ramassage et de ne pas entreposer de détritus en dehors des bacs prévus à cet effet, afin d'améliorer l'espace public. Nous vous rappelons que l'accès à la déchetterie est gratuit.
- Concernant la vitesse, les résultats des deux radars préventifs installés tant en zone 30 que 50 démontrent que quelques automobilistes inconscients, certes peu nombreux, dépassent largement la vitesse autorisée… Il s'agit là du devoir de chacun que de respecter la VIE d'autrui !
- Les stationnements abusifs et de longue durée de véhicules sur les trottoirs ou sur les places de parkings ont largement été évoqués par les Romagnatois lors de ces rencontres.
- Autre rappel : « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. » Il est donc recommandé de tenir en laisse son chien même lors des promenades dans les chemins, dans le parc de Tocqueville et les abords de la Mairie qui sont largement fréquentés par un grand nombre et surtout par les enfants. Pour information, des distributeurs de sacs pour déjections canines sont à disposition : au cours de l'année 2016, 45 000 sacs ont été achetés par la Mairie de Romagnat pour près de 1 300 Euros.
- Les propriétaires de chevaux veilleront également à vérifier les clôtures de leur pré et les promeneurs veilleront à refermer les clôtures après leur passage : nous sommes fréquemment interpelés pour des divagations. Le crottin de cheval est reconnu pour être un bon engrais pour les rosiers mais pas pour le goudron !

Il s'agit là des observations des Romagnatois qui reviennent le plus souvent mais cette liste n'est pas exhaustive et la municipalité s'attache à prendre en compte toutes les remarques. Il appartient à tous d'être acteur du « bien vivre à Romagnat » afin qu'il perdure et que les nouveaux arrivants sur la commune découvrent et apprécient le cadre de vie auquel chaque Romagnatois est attaché.

Agenda
Septembre à décembre 2017*

SEPTEMBRE

4 au 17 septembre : exposition d'Automne par l'ARAL – galerie du Parc

16 septembre : exposition de costumes et animations par la Pastourelle d'Auvergne – salle Jacques Prévert

16 septembre : concours de pétanque - Saulzet le Chaud, terrain de sports par le Foyer Rural de Saulzet

18 septembre : collecte de sang – salle Raynoird

25 septembre au 20 octobre : triennale de l'Estampe – galerie du Parc

23 et 24 septembre : salle Raynoird – Virade de l'Espoir

23 et 24 septembre : circuit Patrick Depailler - route de Gergovie : championnat piste 1/5ème

30 septembre : ouverture de la saison culturelle – salle Raynoird

OCTOBRE

7 octobre : salle Raynoird – repas des Aînés dans le cadre de la Semaine Bleue – CCAS

8 octobre : balade avec l'association Auvergne Mékong

14 octobre : vide grenier avec la Fête de la Rue

15 octobre : salle Raynoird – aligot par la Pastourelle d'Auvergne

21 octobre : salle Raynoird – spectacle dans le cadre de la saison culturelle

22 octobre : salle Raynoird – ATR

24 octobre : salle Raynoird – ATR

23 au 29 octobre : galerie du Parc –ARAL - exposition hommage à Jacques Rousseau

27 octobre : salle Raynoird concert des Wild Geese (musique irlandaise) au profit du CMI

31 octobre : Halloween par le Foyer rural de Opme

NOVEMBRE

5 novembre : salle Raynoird – Loto organisé par l'ASM Romagnat Rugby Féminin

9 novembre : salle Raynoird – réunion mi mandat par les élus de la majorité municipale

11 novembre : cérémonie de Commémoration de l'Armistice de 1918

12 novembre : salle Raynoird – thé dansant de l'ARSEP

13 novembre au 2 décembre : galerie du parc – exposition photos de Pierre-Jean Fonfreyde

16 novembre : salle Raynoird – beaujolais nouveau par le Comité des Fêtes au profit du téléthon

17 et 18 novembre : salle Raynoird – Sainte Cécile par l'Eveil Romagnatois

18 novembre : salle Boris Vian repas dansant par le Foyer Rural de Saulzet

26 novembre : Verrière de la salle Raynoird – 3ème Edition du Salon du Livre de Romagnat

DÉCEMBRE

11 décembre : salle Raynoird – collecte de sang

4 au 15 décembre : galerie du Parc – exposition vente par la Section Peinture sur Soie du FLEP

8 et 9 décembre : Téléthon – Comité des Fêtes

9 décembre : salle Boris Vian - spectacle dans le cadre de la saison culturelle

15 décembre : salle Boris Vian – marché de Noël organisé par l'école Boris Vian et le Foyer rural de Saulzet

16 décembre : salle Raynoird – Marché de Noël – Comité des Fêtes

*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat
Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 /
Tél. services techniques : 04 73 62 79 99
Fax. : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr
Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir…)